



Septembre 2026

RAPPORT SUR LA POLITIQUE MONETAIRE

SOMMAIRE

LISTE DES GRAPHIQUES	3
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES	4
PREAMBULE	5
COMMUNIQUE DE PRESSE	6
VUE D'ENSEMBLE	8
I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, FINANCIER ET MONETAIRE INTERNATIONAL	11
A. ACTIVITES ECONOMIQUES, EMPLOI ET PRIX	11
B. PRIX DES MATIERES PREMIERES	12
C. CONDITIONS MONETAIRES ET FINANCIERES	12
II. EVOLUTION RECENTE DE L'ECONOMIE DE LA CEMAC	16
A. INDICE COMPOSITE DES ACTIVITES ÉCONOMIQUES	16
B. INFLATION	17
C. RESERVES DE CHANGE	18
D. AVOIRS EXTERIEURS NETS DE LA BEAC	19
E. COMPETITIVITE-PRIX	20
III. MONNAIE, LIQUIDITE ET MARCHE DES CAPITAUX DE LA CEMAC	22
A. CONDITIONS MONETAIRES	22
B. SITUATION MONETAIRE	25
C. MARCHE DES TITRES PUBLICS	27
D. MARCHE FINANCIER	28
IV. PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES A COURT TERME DE LA CEMAC	29
A. PREVISIONS AU TROISIEME TRIMESTRE 2026	29
B. PREVISIONS DU CADRE MACROECONOMIQUE SUR L'ENSEMBLE DE L'ANNEE 2026	31
V. PERSPECTIVES ECONOMIQUES A MOYEN TERME DE LA CEMAC	38
A. HYPOTHESES SOUS-JACENTES ET PREVISIONS MACROECONOMIQUES	38
B. PREVISIONS A MOYEN TERME DE L'INFLATION ET DES RESERVES DE CHANGE	40
C. RISQUES INTERNES ET EXTERNES	41
D. ORIENTATION DE LA POLITIQUE MONETAIRE ET PROPOSITION DE DECISIONS	43
ANNEXES	45

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Taux de croissance de l'indice des cours des produits de base exportés par les pays de la CEMAC ...	12
Graphique 2 : Contributions à la croissance de l'indice des cours des produits de base exportés par la CEMAC.....	12
Graphique 3 : Évolution du cours de l'euro	15
Graphique 4 : Évolution du taux de change de l'euro vis-à-vis de certaines devises.....	15
Graphique 5 : Evolution de l'ICAE dans la CEMAC (en %).....	16
Graphique 6 : Évolution de l'inflation dans la CEMAC.....	17
Graphique 7 : Evolution de l'inflation sous-jacente de la CEMAC.....	18
Graphique 8 : Réserves de change de la BEAC et taux de couverture extérieure de la monnaie	19
Graphique 9 : Évolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC	20
Graphique 10 : Taux de croissance du TCER et du TCEN	20
Graphique 11 : Contribution absolues à la variation du TCER.....	21
Graphique 12 : Evolution des réserves et opérations de refinancement du système bancaire	23
Graphique 13 : Evolution mensuelle de l'encours des transactions interbancaires.....	23
Graphique 14 : Evolution des taux du marché monétaire	24
Graphique 15 : Evolution comparée des TEG moyens par pays.....	24
Graphique 16 : Poids du taux nominal dans les TEG des prêts par pays au deuxième trimestre 2026	25
Graphique 17 : Poids du taux nominal dans les TEG des prêts par bénéficiaires au quatrième trimestre 2025	25
Graphique 18: Contributions des composantes à l'évolution de M2	26
Graphique 19: Contributions des crédits par maturité à l'évolution des crédits à l'économie.....	26
Graphique 20 : Encours global des valeurs du Trésor de la CEMAC/ PIB CEMAC.....	27
Graphique 21 : Evolution des taux moyens pondérés des émissions de BTA et OTA depuis 2013.....	27
Graphique 22 : Evolution de l'ICAE CEMAC en glissement annuel	29
Graphique 23 : Evolution de l'écart de production dans la CEMAC	39
Graphique 24 : Evolution de la croissance effective et de la croissance potentielle.....	39
Graphique 25: Prévisions de l'inflation en moyenne annuelle dans la CEMAC à l'horizon du quatrième trimestre 2027	40
Graphique 26: Prévisions des réserves de change de la CEMAC et des avoirs extérieurs nets de la BEAC	41
Graphique 27 : Prévisions des réserves de change de la CEMAC en mois d'importations des biens et services, et du taux de couverture extérieure de la monnaie	41

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Principaux indicateurs de l'environnement international.....	11
Tableau 2: Taux directeurs des Banques Centrales des principaux pays industrialisés et en développement.....	14
Tableau 3: Répartition de l'encours des titres par type de détenteur final au 30 juin 2026.....	27

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Conditions d'intervention de la BEAC	45
Annexe 2 : Evolution des taux de la BCE et de la BEAC	46
Annexe 3 : Courbes des taux de rendement des titres publics de juillet 2026	47
Annexe 4 : Méthodologie de calcul de l'Indice Composite des Activités Economiques (ICAE)	48
Annexe 5 : Principaux indicateurs économiques et financiers de la CEMAC	51

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

BCE	: Banque Centrale Européenne
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BCC	: Banque Centrale du Congo
BCN	: Banque Centrale du Nigeria
BdC	: Banque du Canada
BEAC	: Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BoE	: <i>Bank of England</i>
BoJ	: <i>Bank of Japan</i>
BTA	: Bons du Trésor Assimilables
BTP	: Bâtiments et Travaux Publics
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CMM	: Comité du Marché Monétaire
CPM	: Comité de Politique Monétaire
DCU	: Dépositaire Central Unique
EMF	: Etablissement de microfinance
FALB	: Facteurs Autonomes de la Liquidité Bancaire
FCFA	: Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale
FED	: <i>Federal Reserve System</i>
FMI	: Fonds Monétaire International
FOMC	: <i>Federal Open-Market Committee</i>
ICAE	: Indice Composite des Activités Economiques
ICCPB	: Indice Composite des Cours des Produits de Base
ICMF	: Indice des Conditions Monétaires et Financières
IPC	: Indice des Prix à la Consommation
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OTA	: Obligations du Trésor Assimilables
PBoC	: <i>People's Bank of China</i>
PEM	: Perspectives Economiques Mondiales
PIB	: Produit Intérieur Brut
SARB	: <i>South African Reserve Bank</i>
SDM	: Salle des Marchés
SESAME	: Système d'Evaluation et de Supervision des Activités de Microfinance
SVT	: Spécialiste en Valeur du Trésor
TCE	: Taux de Couverture Extérieure de la Monnaie
TCEN	: Taux de Change Effectif Nominal
TCER	: Taux de Change Effectif Réel
TIAO	: Taux d'Intérêt des Appels d'Offres
TIMP	: Taux d'Intérêt Interbancaire Moyen Pondéré
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

PREAMBULE

Stratégie de politique monétaire

Conformément à l'article 1^{er} de ses Statuts, alinéa 2, la Banque Centrale émet la monnaie de l'Union Monétaire et en garantit la stabilité. Cette mission est déclinée stratégiquement en un objectif dual tant au plan interne qu'au plan externe. Au plan interne, elle consiste en une quête de la stabilité des prix à moyen terme. Au plan externe, elle vise une couverture suffisante à chaque instant des engagements à vue de la Banque Centrale par les disponibilités extérieures de la BEAC.

Du point de vue opérationnel, la stabilité monétaire est assurée, au plan interne, lorsque le taux d'inflation en moyenne annuelle est inférieur ou égal à 3 %, et au plan externe, quand le niveau des avoirs extérieurs bruts représente près de 60 % des engagements à vue de la BEAC et équivalant à au moins trois (03 mois) d'importations des biens et services et du service de la dette extérieure.

Pour atteindre son objectif, l'approche retenue par la BEAC consiste à intervenir sur le marché monétaire via les opérations d'*open market*, soit en ponctionnant, soit en injectant de la liquidité centrale, afin de piloter le Taux Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP) du marché monétaire autour du Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO), qui est son principal taux directeur. Ce pilotage se fait à l'intérieur d'un corridor constitué par le Taux de la Facilité de Prêt Marginal (taux plafond) et le Taux de la Facilité de Dépôt (taux plancher). Cette démarche se traduit par des interventions hebdomadaires d'appel d'offres, renforcées si nécessaire par d'autres instruments au titre d'apports supplémentaires ou de retraits de liquidités.

Pour évaluer les risques pesant sur la stabilité monétaire et décider d'une orientation spécifique de son action, la BEAC a adopté une démarche basée sur trois principaux axes :

- (i) ***l'analyse économique*** : elle s'appuie sur divers outils d'analyse conjoncturelle, des enquêtes et sondages, un cadrage macroéconomique cohérent et des modèles macroéconométriques permettant de faire des analyses, des projections macroéconomiques à court et à moyen termes, des simulations de politique économique, etc. Cette analyse repose également sur le principe de dérivation de l'instrument de référence (TIAO), en fonction des préférences des autorités (pondérations de l'inflation et du taux de couverture extérieure) et d'une règle optimale à l'échelle de la CEMAC de type « Taylor augmentée » ;
- (ii) ***l'analyse monétaire et financière*** : elle consiste à effectuer, d'une part, une analyse de la dynamique de la monnaie, de ses composantes et de ses contreparties, et, d'autre part, une évaluation de la liquidité, de la stabilité bancaire et des marchés de capitaux ;
- (iii) ***l'analyse de l'évolution des réserves de change*** : le maintien d'un taux de change fixe exige généralement la détention et la gestion optimale des réserves de change pour garantir la parité officielle de la monnaie. L'analyse de l'évolution des réserves de change et ses déterminants permet donc d'apprécier l'évolution des risques pesant sur la stabilité externe de la monnaie.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa troisième session ordinaire de l'année, le lundi 28 septembre 2026 à Yaoundé (République du Cameroun), sous la présidence de **Monsieur Yvon SANA BANGUI, Gouverneur de la BEAC**, son Président statutaire.

Au cours de cette session, le CPM a examiné les perspectives macroéconomiques internationales et sous-régionales, ainsi que la situation du système financier de la CEMAC.

Au niveau international, suivant la mise à jour de juillet 2026 de ses Perspectives de l'économie mondiale, le Fonds Monétaire International (FMI) prévoit une croissance économique mondiale qui reviendrait à 3,0% en 2026, contre 3,5% en 2025, en raison notamment des tensions géopolitiques.

Au niveau de la CEMAC, les prévisions des Services de la BEAC mises à jour en septembre, pour l'année 2026, tablent sur : i) un taux de croissance à 3,0 %, contre 3,7 % en 2025 ; ii) une progression du niveau général des prix contenue sous la norme communautaire, avec un taux d'inflation en moyenne annuelle qui se situerait à 2,2 %, contre 2,0 % en 2025; iii) un repli du déficit budgétaire, base engagements, hors dons de 4,5 % du PIB en 2025 à 3,3 % du PIB; et iv) un déficit du compte courant, dons officiels compris, qui s'améliorerait à 2,8 % du PIB, contre 4,2 % du PIB en 2025. Au terme de l'année 2026, la masse monétaire devrait augmenter de 10,6 % et les réserves de change en mois d'importation de biens et services représenteraient 4,53 mois, après 4,07 mois en 2025. Enfin, le taux de couverture extérieure de la monnaie s'établirait à 72,4 %, contre 65,2% en 2025.

En définitive, s'agissant de l'orientation de la politique monétaire, le CPM a décidé de maintenir inchangés :

- ✓ le Taux d'intérêt des Appels d'Offres à 4,50 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de prêt marginal à 5,75 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ; et
- ✓ les coefficients des réserves obligatoires à 6,50 % sur les exigibilités à vue et à 4,00 % sur les exigibilités à terme.

Fait à Yaoundé, le 28 septembre 2026

Le Président du Comité de Politique Monétaire,



Yvon SANA BANGUI

VUE D'ENSEMBLE

Selon les Perspectives de l'économie mondiale (PEM) mises à jour en juillet 2026 par le Fonds monétaire international (FMI), la croissance économique mondiale reviendrait à 3,0 % en 2026, après 3,5 % en 2025, sous l'effet des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, tempérées par les retombées positives attendues de l'adoption de l'Intelligence Artificielle (IA). La croissance du commerce mondial devrait également ralentir à 3,5 % en 2026, contre 5 % en 2025, en raison d'un durcissement des politiques commerciales et de la perturbation des chaînes d'approvisionnement.

Sur le front des **prix**, l'inflation mondiale a été revue à la hausse pour 2026, sous l'effet de la persistance des conflits et des tensions sur plusieurs fronts, de la fragmentation géopolitique et du niveau élevé de la dette publique. Ainsi, selon les prévisions du FMI, mises à jour en juillet 2026, le taux d'inflation mondial devrait remonter à 4,7 % en 2026, après 4,1 % en 2025.

Sur le **marché des produits de base**, l'indice composite des cours des produits de base (ICCPB) exportés par les pays de la CEMAC, en glissement trimestriel, a progressé au deuxième trimestre 2026 (11,4 %), confirmant le redressement amorcé au trimestre précédent (0,9 %), porté principalement par la dynamique haussière des produits énergétiques (20,4 %), en dépit du recul des produits non énergétiques.

Concernant les conditions monétaires et financières, la plupart des Banques Centrales examinées ont maintenu inchangés leurs principaux taux directeurs, dans un contexte marqué par les incertitudes persistantes liées au conflit au Moyen-Orient et à ses effets sur les prix de l'énergie. Toutefois, la BCE a relevé ses taux directeurs en septembre 2026.

Au niveau du **marché des changes**, au deuxième trimestre 2026, le taux de change effectif nominal de l'euro, mesuré par rapport aux devises des 37 principaux partenaires commerciaux (base de données Eurostat), a enregistré une baisse de 0,15 %, après une légère progression de 0,02 % au premier trimestre 2026.

Au niveau sous-régional, l'activité économique de la CEMAC a continué de progresser au deuxième trimestre 2026, soutenue par le secteur privé et les produits de base, mais pénalisée par la faiblesse de la commande publique. Toutefois, elle devrait s'accélérer au troisième trimestre 2026, avec pour principaux moteurs le secteur privé, les produits de base et le démarrage progressif de projets publics d'infrastructures publiques. Les contraintes énergétiques, logistiques et budgétaires, ainsi que le déclin des champs pétroliers matures, continueraient toutefois de freiner l'activité économique dans certains pays de la sous-région. Ainsi, l'**Indice Composite des Activités Économiques (ICAE)** devrait enregistrer une croissance de 8,5 % en glissement annuel au troisième trimestre, après 5,9 % au deuxième trimestre, contre respectivement 6,0 % et 9,1 % un an auparavant.

Sur le plan des prix, le **taux d'inflation sous-régional** en moyenne annuelle est resté au-dessous de la norme communautaire à 1,4 % en juin 2026, comme en mars 2026, contre 3,5 % en juin 2025. En glissement annuel, le taux d'inflation a augmenté à 2,3 % en juin 2026, après 1,0 % en mars 2026, contre 1,7 % un an auparavant, traduisant ainsi le début de transmission des chocs externes liés au conflit au Moyen-Orient. Pour sa part, l'inflation sous-jacente, en moyenne annuelle, a reculé à 1,4 % en juin 2026, après 1,5 % en mars 2026 et 2,6 % en juin 2025). En glissement annuel, elle s'est établie à 2,2 %, contre 1,9 % en juin 2025.

À fin août 2026, les **réserves de change de la BEAC** se sont établies à 7 125,0 milliards, en hausse de 4,7 % en glissement annuel. Cette consolidation s'explique essentiellement par des emprunts à l'extérieur de l'Administration publique, conjugué avec l'effet positif de l'augmentation des cours des hydrocarbures sur les recettes publiques d'exportation de certains États de la CEMAC. Toutefois, cette évolution a été contrariée par le règlement des importations de biens et de services et le paiement du service de la dette extérieure des États de la CEMAC.

L'activité des banques de la zone CEMAC est caractérisée par un excédent de **trésorerie nette** qui s'est accru à 8 261,9 milliards, contre 9 500,8 milliards un an auparavant, soit une contraction de 13,0 %. Pour sa part, la qualité du portefeuille de crédits des banques de la CEMAC s'est améliorée de 2,0 points de pourcentage sur un an, le taux de créances en souffrance s'étant réduit à 15,4 % des crédits bruts au terme du mois de juin 2026, contre 17,4 % un an plus tôt.

Sur la période sous-revue, la dynamique du **marché monétaire** a été marquée par des tendances divergentes des activités sur ses différents compartiments.

Pour ce qui est du *compartiment des interventions de la Banque Centrale*, l'encours moyen mensuel des injections dans le système bancaire est ressorti à 1 917,5 milliards en août 2026, contre 1 859,9 milliards trois mois plus tôt, en augmentation de 3,1 %.

Sur le compartiment interbancaire, il a été observé entre mai et août : i) une régression de l'encours des transactions de prêt de liquidité de 751,7 milliards en mai 2026 (dont 550,8 milliards d'opérations de pension-livrée et 201,0 milliards d'opérations en blanc) à 718,2 milliards en août 2026 (dont 569,2 milliards d'opérations de pension-livrée et 149,0 milliards d'opérations en blanc) ; ii) une progression du Taux d'Intérêt Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP) à 7 jours des opérations en blanc de 6,53 % à 6,56 % et une quasi-stagnation de celui des opérations de pension-livrée à 6,13 % ; et iii) un nombre de participants sur le segment interbancaire demeuré constant à 32, avec un volume global de 346 opérations, pour un montant de 1 750,0 milliards, en août 2026, contre 322 opérations recensées trois mois plus tôt, pour un montant total de 1 760,0 milliards.

Le marché des valeurs du Trésor a consolidé sa dynamique sur l'ensemble de ses compartiments entre juin 2025 et juin 2026. Cette évolution s'est notamment traduite par : (i) une augmentation du volume des opérations sur le marché primaire, (ii) une amélioration des taux de couverture des émissions, (iii) un renchérissement des coûts de financement des émetteurs et (iv) une progression des transactions sur le marché secondaire.

Par ailleurs, *la bourse sous-régionale* ont enregistré une baisse de la capitalisation boursière de l'ensemble des titres cotés, une diminution des volumes et des valeurs, ainsi qu'une hausse des nantissements. Entre juin 2025 et juin 2026, la capitalisation boursière a en effet baissé de 11,7 %, à 1 483,1 milliards en juin 2026.

Concernant les conditions de banque, le coût global des crédits accordés par les banques commerciales de la CEMAC a diminué au deuxième trimestre 2026. En effet, le taux effectif global (TEG) moyen des crédits s'est établi à 10,94 % au deuxième trimestre 2026 contre 12,36 % au trimestre précédent. Dans la même dynamique, bien que dans une faible proportion, le taux nominal moyen des crédits est ressorti à 7,23 % au deuxième trimestre 2026 contre 7,39 % au trimestre précédent.

Pour l'ensemble de l'année 2026, les estimations des Services de la BEAC font ressortir : i) une croissance économique de la CEMAC qui fléchirait à 3,0 % en 2026, contre 3,7 % en 2025, en raison notamment de la perte de dynamisme du secteur non pétrolier (3,4 % en 2026, contre 4,6 % en 2025), ii) un maintien de l'inflation au-dessous du seuil communautaire, avec un taux d'inflation de 2,2 % en moyenne annuelle en 2026 contre 2,0 % en 2025, iii) un déficit budgétaire base engagements, hors dons, qui reviendrait de - 4,5 % du PIB en 2025 à -3,3 % du PIB en 2026, et un solde du compte courant, dons officiels compris, déficitaire à 2,8 % du PIB en 2026, après -4,2 % du PIB en 2025. Sur le plan de la monnaie, la masse monétaire augmenterait de 10,6 % en 2026 contre 7,7 % en 2025. En ce qui concerne les réserves de change, elles progresseraient de 19,4 % pour s'établir à 7 604,6 milliards au 31 décembre 2026, ce qui correspondrait à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 72,4 %, contre 65,2 % en décembre 2025, et à 4,53 mois d'importations de biens et services, contre 4,07 mois en 2025.

A moyen terme, les projections des services de la BEAC mettent en exergue une période de consolidation de la croissance dans la CEMAC entre 2027 et 2029, avec une croissance du PIB réel qui se situerait en moyenne autour de 4,1 %. Cette dynamique resterait soutenue par la fermeté des activités

du secteur non pétrolier, la reprise de certains investissements structurants et la diversification progressive des bases productives. L'inflation moyenne demeurerait au-dessous de la cible communautaire de 3 %, autour de 2,9 % en 2027, 2,2 % en 2028, 2,5 % en 2029. Le taux de couverture extérieure de la monnaie se maintiendrait, autour de 74,7 % en moyenne sur la période 2027-2029, après 72,4 % en 2026, et les réserves de change en mois d'importations des biens et services devraient se situer à 4,53 mois en moyenne sur la période indiquée.

Les **autres comptes macroéconomiques** devraient présenter des tendances variées à moyen terme : i) un déficit budgétaire (base engagements, hors dons) qui devrait se réduire progressivement, revenant de 2,8 % du PIB en 2027 à 2,3 % en 2028, puis à 1,4 % en 2029; ii) un déficit du compte courant (dons officiels inclus) qui s'accroîtrait progressivement, passant de 3,3 % du PIB en 2027 pour s'établir autour de 4,7 % du PIB en 2029 ; iii) une hausse des agrégats monétaires entre 2027 et 2029, avec les taux moyen de progression annuelle de 7,2 % pour la masse monétaire, 16,5 % pour les avoirs extérieurs nets du système monétaire et 7,9 % pour les crédits à l'économie.

Au regard de ce qui précède, l'orientation de la politique monétaire pour le quatrième trimestre 2026 s'inscrit dans un contexte marqué par le maintien du taux d'inflation sous régional au-dessous de la norme communautaire à court et à un moyen termes et une consolidation de la stabilité externe de la monnaie. En effet, le taux de couverture extérieure de la monnaie et les réserves de change devraient rester au-dessus de respectivement 72 % et 4,5 mois d'importation des biens et services. Bien que ces indicateurs suggèrent un assouplissement des taux directeurs pour soutenir une croissance en berne, une certaine prudence est recommandée d'une part, pour apprécier pleinement l'impact de la précédente baisse des taux, dont les effets ne devraient pleinement se matérialiser que dans un horizon d'environ 8 trimestres. D'autre part, l'intensification des conflits sur divers théâtres et les contraintes sur le commerce mondial sont susceptible d'accroître les tensions sur les prix.

Par conséquent, pour le quatrième trimestre 2026, le CPM a décidé de maintenir inchangées les conditions monétaires. Ainsi, le TIAO reste à 4,50 % ; le taux de la facilité de prêt marginal à 5,75 %, le taux de la facilité de dépôt à 0,00 %, les coefficients des réserves obligatoires à 6,50 % sur les exigibilités à vue et à 4,00 % sur les exigibilités à terme.

I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, FINANCIER ET MONETAIRE INTERNATIONAL

A. ACTIVITES ECONOMIQUES, EMPLOI ET PRIX

L'activité économique mondiale devrait ralentir en 2026, selon les Perspectives de l'économie mondiale mises à jour en juillet 2026 par le FMI révisant à la baisse ses prévisions initiales. Ainsi, la croissance économique s'établirait à 3,0 % en 2026, après 3,5 % en 2025, sous l'effet des tensions géopolitiques sur plusieurs fronts tempérées par les gains liés à l'adoption de l'Intelligence Artificielle (IA). Par espace géographique, le taux de croissance dans les économies avancées devrait se fixer à 1,7 % en 2026, après 1,9 % en 2025. Dans les pays émergents et en développement, la

croissance fléchirait à 3,8 % en 2026, après 4,5 % en 2025. En Afrique subsaharienne, la croissance du PIB réel devrait baisser à 4,3 % en 2026, après 4,5 % en 2025, en raison des chocs liés aux conflits et différentes tensions et à la hausse des prix des matières premières.

La croissance du commerce mondial devrait ralentir à 3,5 % en 2026, contre 5 % en 2025, en raison d'un durcissement des barrières commerciales et de la perturbation des chaînes d'approvisionnement. Par ailleurs, en raison de la guerre dans certaines régions du monde, les marchés de l'énergie et des matières premières sont lourdement pénalisés, rendant les pays importateurs et les économies plus vulnérables.

Tableau 1: Principaux indicateurs de l'environnement international

INDICATEURS (en %, sauf indication contraire)	2025	2026	2027
Taux de croissance			
Economie mondiale	3,5	3,0	3,4
Pays avancés	1,9	1,7	1,8
Etats-Unis	2,1	2,3	2,2
Zone Euro	1,4	0,9	1,2
Pays émergents et en développement	4,5	3,8	4,5
Chine	5,0	4,6	4,1
Inde	7,7	6,4	6,7
Russie	1,0	1,1	1,1
Afrique Sub-saharienne	4,5	4,3	4,5
Nigeria	4,0	4,1	4,3
Afrique du Sud	1,1	1,1	1,3
Taux de croissance du commerce mondial	5,0	3,5	4,3
Prix du baril de pétrole¹ (dollar/baril)	67,74	89,27	78,70
Taux d'inflation			
Monde	4,1	4,4	3,7
Pays avancés	2,5	2,8	2,2
Pays émergents et en développement	5,2	5,5	4,6
Pays d'Afrique subsaharienne	12,5	8,8	8,8

Source : Perspectives de l'Economie Mondiale du FMI (mises à jour de juillet 2026)

Sur le front des prix, l'inflation globale augmenterait en 2026 en raison : i) des conflits et tensions au Moyen-Orient, perturbant les marchés de l'énergie et des matières premières, entraînant une instabilité des prix ; ii) de la fragmentation géopolitique ; iii) du regain de tensions commerciales, et iv) de la dette publique élevée. En conséquence, selon les prévisions du FMI, mises à jour en juillet 2026, le taux d'inflation mondial

devrait remonter à 4,7 % en 2026, après 4,1 % en 2025. Dans les pays avancés, il passerait de 2,5 % en 2025 à 3,0 % en 2026. S'agissant des pays émergents et des pays en développement, il passerait de 5,2 % en 2025 à 5,8 % en 2026. En Afrique subsaharienne, l'inflation reviendrait de 12,5 % en 2025 à 8,8 % en 2026 (WEO, Juillet 2026).

¹ Le cours du pétrole est basé sur la moyenne des cours pour les qualités suivantes : Brent du Royaume-Uni, Dubaï et WTI.

B. PRIX DES MATIERES PREMIERES

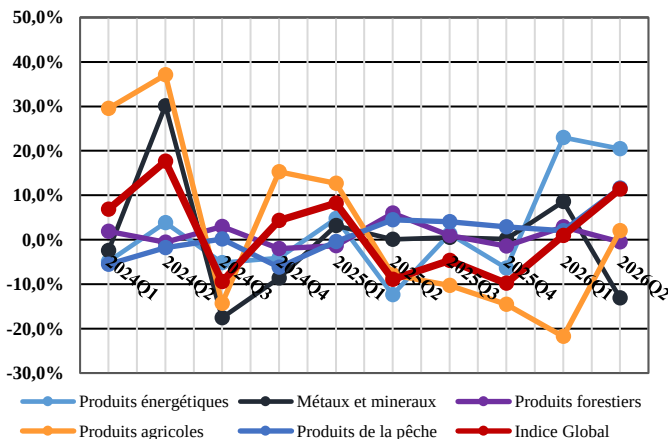
Au deuxième trimestre 2026, les cours mondiaux des principales matières premières exportées par la CEMAC ont évolué dans un contexte marqué par une recrudescence des chocs géopolitiques et une volatilité accrue des marchés. Globalement, l'indice a progressé (11,4 %) confirmant le redressement amorcé au trimestre précédent (0,9 %), marquant ainsi une rupture avec la tendance baissière amorcée au deuxième trimestre 2025.

L'évolution de l'indice a été portée principalement par la dynamique haussière des produits énergétiques (20,4 %), en dépit du recul des cours des produits non énergétiques (0,4 %).

Sur la même période, les prix de l'énergie ont progressé de 20,4 %, poursuivant la dynamique du trimestre précédent (+23,0 %). Cette augmentation s'explique par la hausse conjointe des cours du brut et du gaz naturel, sous l'effet : i) des tensions géopolitiques notamment au Moyen-Orient ; ii) des menaces sur le transport maritime, particulièrement dans le détroit d'Ormuz ; et iii) des perturbations majeures sur les infrastructures de GNL.

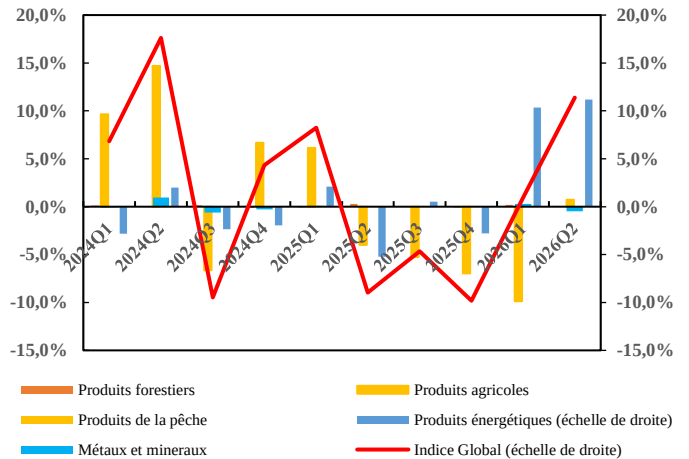
La trajectoire de l'indice des cours reflète essentiellement la performance des produits énergétiques, dont la contribution s'élève à 11,3 points, neutralisant le faible repli de 0,2 point enregistré par les produits non énergétiques.

Graphique 1 : Taux de croissance de l'indice des cours des produits de base exportés par les pays de la CEMAC



Source : BEAC

Graphique 2 : Contributions à la croissance de l'indice des cours des produits de base exportés par la CEMAC



Source : BEAC

C. CONDITIONS MONETAIRES ET FINANCIERES

L'incertitude entourant la durée et l'issue de la crise au Moyen-Orient incite les autorités monétaires des **économies avancées et émergentes** à la vigilance.

Au Royaume-Uni, le Comité de Politique Monétaire de la Bank of England (BoE), lors de sa réunion du 16 septembre 2026, a décidé 3 de maintenir inchangé son taux directeur à 3,75 %. Cette orientation s'explique par la persistance des tensions géopolitiques au Moyen-Orient et la hausse des prix de l'énergie, poussant l'inflation au-dessus de son objectif de 2 %. Le Comité considère qu'un maintien prolongé de cette posture monétaire reste indispensable pour prévenir les risques inflationnistes endogènes et les effets de second tour. La BoE réaffirme qu'elle surveille de près les indicateurs économiques et se tient prête à ajuster son dispositif pour garantir le retour de l'inflation vers son ancrage à moyen terme.

Dans la zone euro, le Conseil des Gouverneurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) a décidé, lors de sa réunion du 10 septembre 2026, d'augmenter ses trois taux directeurs de 25 points de base. Par conséquent, les taux d'intérêt de la facilité de dépôt, des opérations principales de refinancement et de la facilité de prêt marginal seront relevés à respectivement 2,50 %, 2,65 % et 2,90 % à compter du 16 septembre 2026. La BCE réaffirme sa détermination à durcir sa politique monétaire pour stabiliser l'inflation à 2 % à long

terme, tout en restant vigilante face aux tensions géopolitiques globales. Par ailleurs, le désengagement de ses programmes d'achat d'actifs (APP ou asset purchase programme et PEPP ou pandemic emergency purchase programme) progresse régulièrement. L'Eurosystème a en effet mis fin au réinvestissement des capitaux issus des obligations arrivées à maturité.

La Banque du Japon ou Bank of Japan (BoJ) a décidé, lors de sa réunion de Comité de Politique Monétaire du 30 et 31 juillet 2026, de maintenir inchangé son taux directeur à 1,0 %. La banque centrale a jugé les risques économiques équilibrés, tout en signalant la nécessité de surveiller l'impact de la faiblesse du yen et de l'inflation. Bien qu'un statu quo ait été prononcé en juillet, la BoJ a durci son ton concernant les pressions inflationnistes persistantes et l'évolution des prix de gros, ouvrant la voie à de possibles resserrements ultérieurs.

Au Canada, le Conseil de la Banque du Canada (BdC) a décidé à l'issue de sa réunion du 02 septembre 2026, de maintenir son taux cible du financement à un jour à 2,25 %. Le taux officiel d'escompte reste à 2,5 %, et le taux de rémunération des dépôts, à 2,20 %. L'évolution économique est conforme aux prévisions de juillet 2026. Néanmoins, la Banque du Canada reste attentive à la hausse des risques inflationnistes et aux incertitudes de croissance liées aux nouveaux droits de douane. Prêt à ajuster sa politique monétaire pour soutenir la stabilité des prix dans un contexte mondial instable, le Comité évaluera rigoureusement la pérennité de la reprise économique.

Aux États-Unis, le Federal Open Market Committee (FOMC), lors de sa réunion tenue les 15 et 16 septembre 2026, a décidé de relever la fourchette cible de ses taux directeurs de 25 points de base, la portant à 3,75 % - 4,00 %. Cette décision s'appuie sur la persistance de l'inflation, notamment alimentée par les tensions géopolitiques et le renchérissement mondial de l'énergie, dans un contexte de croissance économique robuste. En durcissant sa politique monétaire, le Comité vise à accélérer le retour à la stabilité des prix tout en soutenant son mandat de plein emploi. La trajectoire des futurs ajustements monétaires restera conditionnée par l'évolution des données économiques et par l'analyse des incertitudes internationales.

En Chine, le 20 août 2026, le Comité de politique monétaire a maintenu ses principaux taux directeurs, s'abstenant de tout nouvel assouplissement monétaire malgré des signes de faiblesse renouvelés de la demande intérieure. Ainsi, le *Loan Prime Rate* ou LPR à un an, qui constitue la référence des taux les plus avantageux que les banques peuvent offrir aux entreprises et aux ménages, est maintenu à 3,00 %. Le LPR à cinq ans, la référence pour les prêts hypothécaires, est demeurée à 3,50 %. Cette décision a été prise en dépit d'indicateurs économiques décevants en juillet, marqués par le recul de la production industrielle et des ventes au détail. Elle illustre le dilemme des autorités, qui doivent stimuler l'activité économique tout en préservant les marges déjà fragiles des banques.

À l'image de la plupart des pays développés, les banques centrales d'Afrique subsaharienne ont elles aussi opté pour la prudence dans la conduite de leur politique monétaire.

En République Démocratique du Congo, le 17 juillet 2026, la Banque Centrale du Congo (BCC) a décidé i) d'abaisser le taux directeur de 100 points de base, passant de 13,5 % à 12,5 % et le taux sur la facilité de prêt marginal de 17,5 % à 16,5 %, ii) d'introduire une nouvelle maturité de 252 jours pour le Bon BCC et de maintenir inchangés les coefficients de réserve obligatoire, soit 10,5 % et 0,0 % pour les dépôts à vue et à terme en monnaie nationale ainsi que 11,5 % et 10,5 % pour les dépôts à vue et à terme en devises.

Le Comité de Politique Monétaire de la *Central Bank of Nigeria* (CBN) a décidé, au terme de sa réunion tenue les 20 et 21 juillet 2026, de maintenir son principal taux directeur (*Monetary Policy Rate* ou MPR) inchangé à 26,50 %. Malgré la persistance de pressions inflationnistes, la CBN choisit d'évaluer l'impact des mesures de resserrement antérieures sur l'économie réelle. En ce qui concerne les réserves obligatoires (*Cash Reserve Requirement* ou CRR), le CPM a également décidé de maintenir en ce qui concerne les réserves obligatoires (*Cash Reserve Requirement* ou CRR) à 45 % pour les banques de dépôt, 16 % pour les banques d'affaires et 75 % pour les dépôts du secteur public hors TSA.

En Afrique du Sud, le 23 juillet 2026, la *South African Reserve Bank* (SARB) a décidé, lors de la réunion de son Comité de politique

monétaire, de maintenir son taux directeur à 7,0 %. L'inflation s'est établie à 5 % en juin 2026, tandis que la banque centrale vise une cible d'inflation autour de 3 % (avec une fourchette de tolérance de 3 % à 6 %). En maintenant sa politique monétaire restrictive, la SARB cherche à endiguer les pressions inflationnistes dans un contexte international incertain, marqué par la volatilité des prix de l'énergie et par les tensions géopolitiques.

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a décidé, à l'issue de sa réunion

du 09 septembre 2026, de maintenir le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques à 3,00 %, ainsi que le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal à 5,00 %, niveaux en vigueur depuis le 16 mars 2026. Le Comité a également décidé de maintenir à 3,00 %, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux établissements assujettis de l'Union. Face à l'insécurité régionale, au conflit au Moyen-Orient et aux turbulences géopolitiques mondiales, la BCEAO reste alerte quant aux risques d'inflation sur les produits alimentaires et énergétiques.

Tableau 2: Taux directeurs des Banques Centrales des principaux pays industrialisés et en développement

Banque Centrale	Taux directeur	Niveau	Niveau précédent	Dernière modification du taux directeur
Federal Reserve	Taux des fonds fédéraux	3,75 %-4,00%	3,50%-3,75%	Hausse de 25 points de base le 16/09/ 2026
Bank of Japan	Taux cible des prêts au jour le jour non garantis	1,00 %	0,75 %	Hausse de 25 points de base le 16/06/2026
Banque du Canada	Taux cible du financement à un jour	2,25 %	2,50 %	Baisse de 25 points de base le 29/10/2025
Bank of England	Taux de prise en pension	3,75 %	4,00 %	Baisse de 25 points de base le 17/12/2025
Banque Centrale Européenne	Taux de refinancement	2,50%	2,25 %	Hausse de 25 points de base le 10/09/2026
Banque Populaire de Chine	Taux de référence à un an	3,00 %	3,10 %	Baisse de 10 points de base le 20/05/2025
South Africa Reserve Bank	Taux de refinancement	7,00	6,75 %	Hausse de 25 points de base le 28/05/2025
Central Bank of Nigeria	Taux de refinancement	26,50 %	27,00 %	Baisse de 50 points de base le 24/02/2026
Banque des États de l'Afrique de l'Ouest	Taux de refinancement	3,00 %	3,25 %	Baisse de 25 points de base le 04/03/2026
Banque Centrale du Congo	Taux de refinancement	12,50 %	13,50 %	Baisse de 100 points de base le 17/07/2026

Sources : Fed, BoJ, BoE, Banque du Canada, BCE, PBOC, SARB, CBN, BCEAO et BCC

Sur le **marché des changes**, au deuxième trimestre 2026, le taux de change effectif nominal de l'euro, mesuré par rapport aux devises des 37 principaux partenaires commerciaux (base de données Eurostat), a enregistré une légère baisse de 0,15 % au deuxième trimestre 2026, après une progression de 0,02 % au premier trimestre 2026.

De manière générale, le cours de l'euro a enregistré une volatilité contenue vis-à-vis des devises de référence depuis le début de l'année 2026. Cette évolution reflète les réactions du marché aux données macroéconomiques et aux futures orientations monétaires de la Réserve fédérale et de la Banque Centrale Européenne. Cependant, l'euro s'échange autour de 1,16 dollar,

marquant une évolution stable depuis le début de l'année 2026.

Au deuxième trimestre 2026, concernant les taux de change bilatéraux, notamment par rapport aux pays avancés, l'euro s'est apprécié vis-à-vis du yen japonais (+0,23 %) et du dollar canadien (0,24 %). A contrario, l'euro s'est déprécié par rapport au dollar américain (-1,06 %), la livre sterling (-0,96 %).

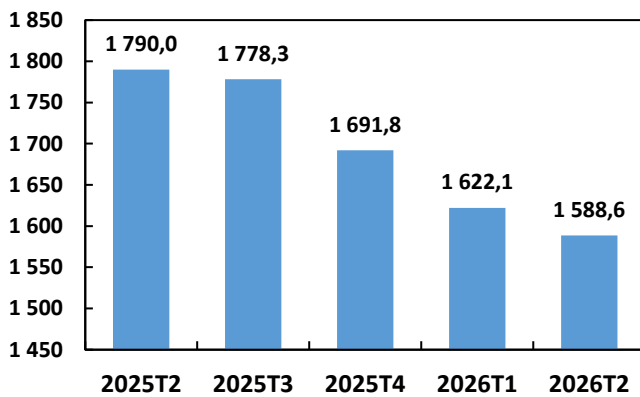
Vis-à-vis des devises des pays émergents et en développement, la monnaie européenne s'est appréciée par rapport à la livre turque (+3,56 %) et à la roupie indienne (+2,78 %), tandis qu'elle est demeurée pratiquement stable par rapport au rand sud-africain (+0,03 %). À l'inverse, elle s'est

dépréciée vis-à-vis du real brésilien (-4,66 %) et du yuan chinois (-2,39 %).

Aussi, sa valeur a chuté de 0,93 % par rapport au franc suisse, une valeur refuge traditionnelle, dans un contexte de prudence générale sur les marchés.

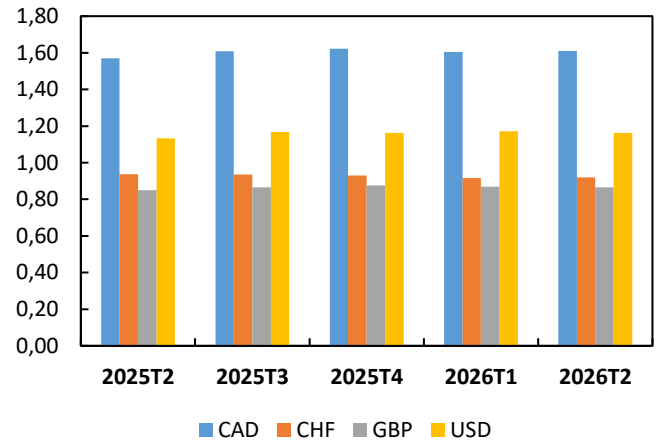
Enfin, face au naira nigérian l'euro s'est nettement déprécié de 2,1 % à 1 588,6 nairas entre le premier et le deuxième trimestre 2026, traduisant la persistance des tensions inflationnistes.

Graphique 3 : Évolution du cours de l'euro vis-à-vis du Naira



Source : Banque de France

Graphique 4 : Évolution du taux de change de l'euro vis-à-vis de certaines devises



Source : Base de données de la BCE et de la Banque de France, septembre 2026

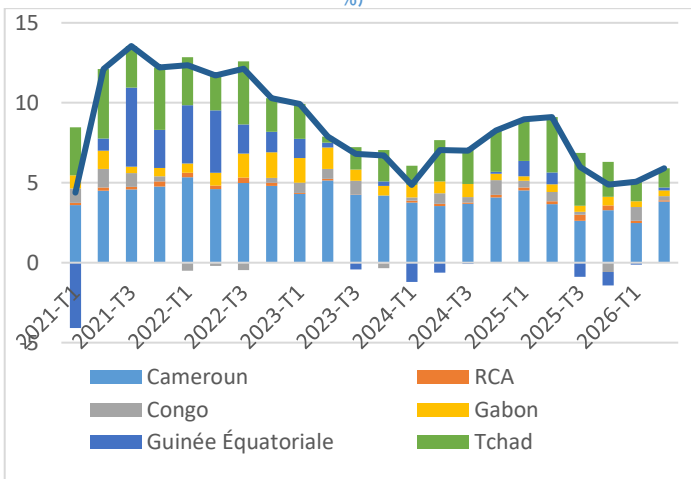
II. EVOLUTION RECENTE DE L'ECONOMIE DE LA CEMAC

A. INDICE COMPOSITE DES ACTIVITES ÉCONOMIQUES

Au terme du deuxième trimestre 2026, les données recueillies par les Services de la BEAC indiquent une accélération de l'activité économique dans la CEMAC. L'Indice Composite des Activités Économiques (ICAE) a enregistré une croissance de 5,9 % en glissement annuel, contre 5,1 % au premier trimestre 2026 et 4,9 % au quatrième trimestre 2025. Le rythme de progression reste toutefois inférieur à celui observé au deuxième trimestre 2025, où l'indice avait progressé de 9,1 %.

Le Cameroun demeure le principal contributeur à cette évolution (+3,8 points), devant le Tchad (+1,2 point), le Gabon (+0,4 point) et le Congo (+0,3 point). La Guinée Équatoriale apporte une contribution légèrement positive (+0,2 point), après son recul au premier trimestre 2026. La République Centrafricaine contribue faiblement (0,1 point).

Graphique 5 : Evolution de l'ICAE² dans la CEMAC (en %)



Source : BEAC

L'accélération observée au deuxième trimestre 2026 s'explique par le dynamisme du secteur privé et la contribution favorable des produits de base, qui ont compensé la moindre impulsion du secteur public dans un contexte de consolidation budgétaire et de faible exécution des investissements publics.

Au Cameroun, le secteur privé a continué de soutenir l'activité. Cette dynamique a été portée par la vigueur relative des télécommunications, des services numériques, des services financiers mobiles, du commerce et de certaines branches manufacturières. Elle a aussi été soutenue par la demande intérieure, renforcée par les revenus élevés de la filière cacao, dans un contexte de hausse sensible des prix au producteur au deuxième trimestre 2026. Au Gabon, la bonne tenue des services notamment de transports ferroviaires et portuaires, du commerce et de certaines activités industrielles et dans une moindre mesure, des activités minières a permis de compenser partiellement la faiblesse des hydrocarbures. Au Congo, les activités parapétrolières et gazières ont bénéficié de nouveaux investissements. Les difficultés d'approvisionnement énergétique et les contraintes logistiques ont toutefois continué de peser sur les coûts d'exploitation et la rentabilité des entreprises, particulièrement au Cameroun, au Congo et au Gabon.

Les produits de base ont apporté une contribution favorable mais différenciée à l'activité régionale. Au Congo, la mise en production de nouveaux forages et la campagne de forage de Perenco sur le champ offshore de Tchibouela Est ont entraîné une hausse de la production pétrolière renforçant la contribution du secteur extractif. Au Gabon, le manganèse a joué un rôle d'amortisseur face à la baisse de la production pétrolière et gazière affectées par des opérations de maintenance sur certains champs. Au Tchad, l'expansion de la production d'or et d'antimoine et, dans une moindre mesure, du pétrole brut a soutenu le secteur extractif. En revanche, la Guinée Équatoriale qui est toujours en phase de déclin structurel de ses activités pétrolières et gazières a toutefois enregistré une légère amélioration aux mois d'avril et de mai 2026 en rapport avec les cours favorables. En République Centrafricaine, les mines ont continué d'être portées sur l'ensemble du deuxième trimestre par l'or qui est apparu moins vigoureux qu'attendu, du fait des contraintes structurelles persistantes.

² L'annexe 7 présente la définition et la méthodologie de calcul de l'ICAE.

En revanche, le secteur public a globalement pesé sur l'activité économique dans la CEMAC, sous l'effet des efforts de consolidation budgétaire engagés dans plusieurs pays, en cohérence avec les discussions préparatoires au programme FMI pour le Gabon, le Cameroun, le Congo et la Guinée Equatoriale. L'insuffisante exécution des investissements publics à fin mars 2026 au Cameroun et au Gabon qui devrait se poursuivre au deuxième trimestre 2026, a limité dans ces pays l'effet d'entraînement de la commande publique sur le BTP, les matériaux de construction, les transports et les activités de services associés.

B. INFLATION

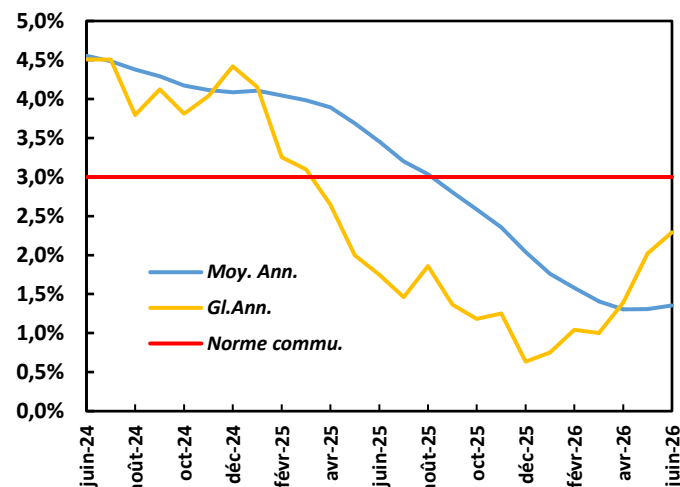
À fin juin 2026, l'inflation dans la CEMAC est restée sous la norme communautaire de 3 %, s'établissant à 1,4 % en moyenne annuelle, comme en mars 2026 après 3,5 % en juin 2025. En glissement annuel, le taux d'inflation a augmenté à 2,3 % en juin 2026, contre 1,7 % un an auparavant et 1,0 % en mars 2026. Cette hausse reflète notamment le début de transmission des chocs externes liés au conflit au Moyen-Orient, mais s'explique par des facteurs internes.

Sur le plan externe, la dynamique de l'inflation importée a été influencée par la remontée des prix de l'énergie à partir de mars 2026, ainsi que par le renchérissement progressif des produits alimentaires mondiaux. Cette accélération a été accentuée par l'appréciation du Naira nigérian et du Franc Congolais, qui a renchéri les importations en provenance du Nigéria, notamment les carburants et les équipements pour le Cameroun et le Tchad, et de la République Démocratique du Congo, composée pour l'essentiel des produits vivriers et de pêche pour la République du Congo.

Au plan interne, l'inflation a été tirée au deuxième trimestre 2026 par la robustesse de la consommation privée, soutenue par les revenus des filières aurifères (Tchad, RCA) et dans une moindre mesure cacaoyères (Cameroun). Toutefois, cette dynamique a été atténuée par une meilleure offre des produits vivriers sur les

marchés, grâce aux bonnes campagnes agricoles au Cameroun et au Tchad, et par le maintien partiel des mesures de lutte contre la vie chère.

Graphique 6 : Évolution de l'inflation dans la CEMAC



Source : BEAC

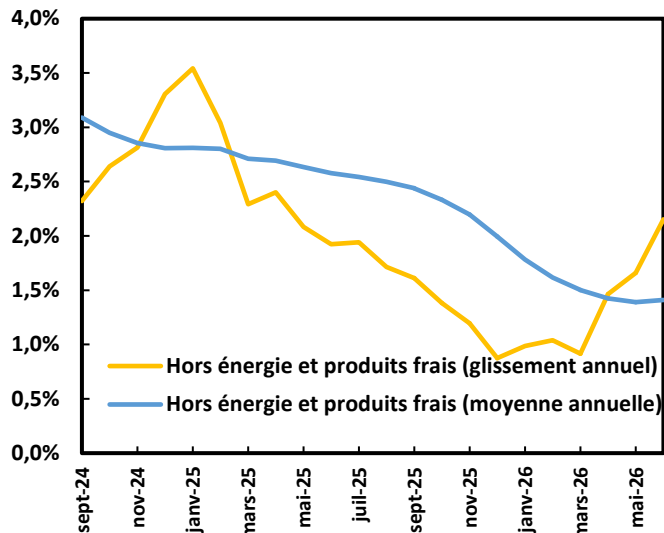
En termes de contributions relatives par pays, en glissement annuel à fin juin 2026, le Cameroun, avec un poids de 52,3 % dans l'indice régional des prix à la consommation, a contribué à hauteur de 71,2 points à l'inflation sous-régionale. Il est suivi du Congo (22,5 points), de la Guinée-Equatoriale (13,0 points), de la République Centrafricaine (4,4 points) et du Gabon (2,5 points). En revanche, le Tchad (- 13,6 points) a continué à ralentir l'inflation régionale à fin juin 2026, en raison de la persistance de taux d'inflation négatifs³.

Comparée à ses principaux partenaires, la CEMAC a enregistré des différentiels d'inflation en moyenne annuelle globalement contrastés au deuxième trimestre 2026 par rapport au deuxième trimestre 2025. En effet, la Sous-région affiche des positions favorables face au Nigéria (-13,6 points, après -20,5 points), aux États-Unis (-1,2 point, contre -0,4 point) et à la zone euro (-0,5 point, contre -0,3 point). En revanche, le différentiel a été défavorable vis-à-vis de l'UEMOA (1,5 point, contre 2,4 points un an plus tôt), de la Chine (1,3 point, contre 1,6 point) et de la France (0,3 point, après 0,8 point en 2025). Cette situation témoigne d'une relative maîtrise des tensions inflationnistes dans la CEMAC.

³ La persistance d'une inflation négative au Tchad s'explique principalement par l'effet de base après les hausses alimentaires de 2024 et la baisse des prix de certains produits importés de Libye, favorisée par

l'affaiblissement du dinar libyen. Dans la même veine, la baisse des prix alimentaires du fait d'une amélioration de l'offre vivrière notamment céréalière, du transport après les fortes hausses de 2024.

Graphique 7 : Evolution de l'inflation sous-jacente de la CEMAC



Source : BEAC, à partir des données des administrations nationales

L'inflation sous-jacente, en moyenne annuelle, a reculé à 1,4 % en juin 2026 (après 1,5 % en mars 2026 et 2,6 % en juin 2025). En glissement annuel, elle s'est établie à 2,2 %, contre 1,9 % en juin 2025. Cette évolution traduit l'absence de fortes tensions sur la demande intérieure et montre que les effets de second tour des chocs passés (énergie, fret) causés par la guerre en Ukraine sont désormais bien absorbés, même si ceux liés au conflit au Moyen-Orient commencent à se faire sentir.

L'inflation d'origine locale (70,3 % du panier) a poursuivi sa décélération en moyenne annuelle, revenant de 3,6 % en juin 2025 à 1,5 % en juin 2026. A contrario, elle s'est accélérée en glissement annuel, de 1,8 % à 2,5 % sur la même période. L'inflation importée a également ralenti en moyenne annuelle, de 2,8 % en juin 2025 à 0,5 % un an plus tard ; et en glissement annuel, elle s'est accélérée à 1,7 % en juin 2026, après 0,8 % en juin 2025. Cette accélération reflète le début de transmission du choc énergétique lié au conflit au Moyen-Orient.

Au terme du deuxième trimestre 2026, l'inflation des produits de tous les secteurs est revenue sous la norme communautaire de 3 %. En moyenne annuelle, le taux d'inflation des produits du primaire est redescendu de 6,7 % en juin 2025 à 2,6 % en juin 2026, et, en glissement annuel, de 3,5 % à 5,0 %. Entre juin 2025 et juin 2026, l'inflation des produits du secteur secondaire en moyenne annuelle est revenue de 2,0 % à 1,2 %, et, en glissement annuel de 0,6 % à 2,0 %. Au niveau des services, le taux d'inflation

en moyenne annuelle s'est établi à 1,4 % en juin 2026 contre 2,5 % en juin 2025, et, en glissement annuel à 1,4 % en juin 2026, contre 1,7 % en juin 2025, tiré principalement par la fonction « transports ».

Suivant la durabilité des produits, le taux de progression, en moyenne annuelle, des prix des biens non durables (poids 49,8 %) est revenu de 4,4 % en juin 2025 à 1,5 % en juin 2026, celui des biens semi-durables de 2,2 % à 0,6 %, et celui des biens durables de 1,8 % à -0,3 %. En glissement annuel, les prix des biens durables ont reculé à 0,4 % en juin 2026, après -0,9 % en juin 2025, ceux des biens semi-durables ont ralenti à 1,6 % en juin 2026 contre -0,3 % un an plus tôt, ainsi que ceux des biens non durables (3,0 % en juin 2026, contre 2,3 % en juin 2025).

C. RESERVES DE CHANGE

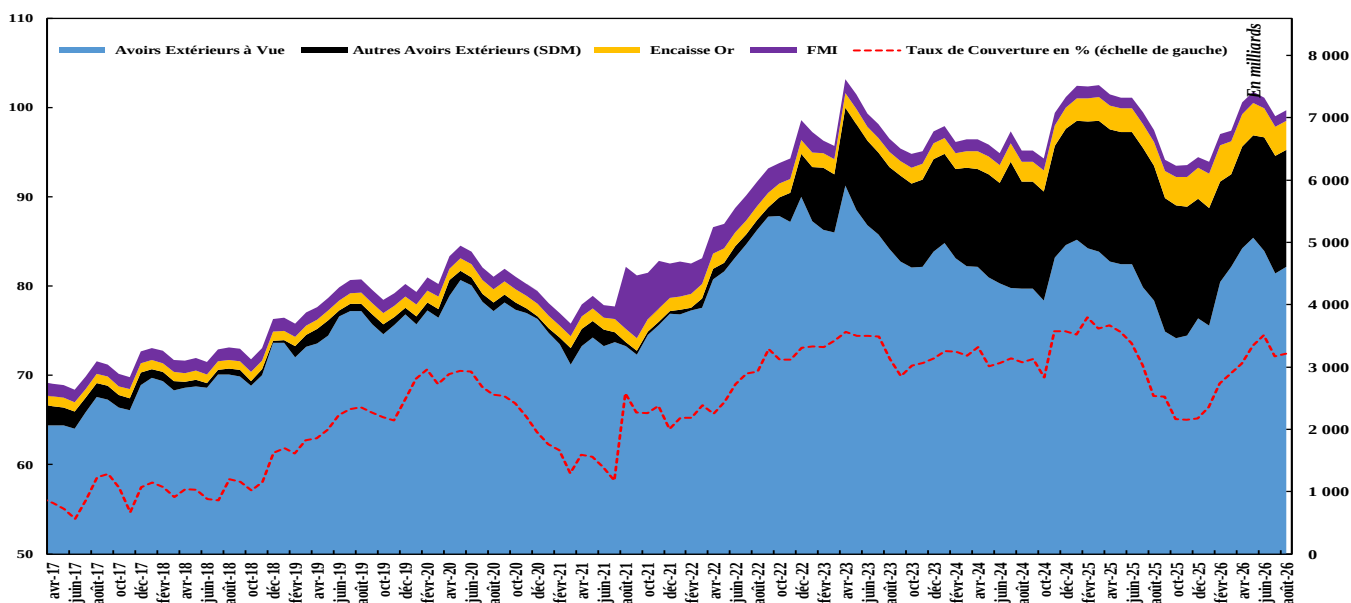
À fin août 2026, les réserves de change de la BEAC se sont établies à 7 125,0 milliards, en hausse de 4,7 % en glissement annuel. Cette consolidation s'explique essentiellement par des emprunts à l'extérieur de l'Administration publique, conjugué avec l'effet positif de l'augmentation des cours des hydrocarbures sur les recettes publiques d'exportation de certains États de la CEMAC. Toutefois, cette évolution a été contrariée par le règlement des importations de biens et de services et le paiement du service de la dette extérieure des États de la CEMAC. Ces évolutions interviennent dans un environnement international caractérisé par la persistance des tensions géopolitiques et le maintien de conditions de financement relativement contraignantes. Pour la CEMAC, l'augmentation des cours des hydrocarbures a pu soutenir les recettes d'exportation de certains États, mais cet effet favorable a été partiellement atténué par la progression du coût des importations et la concentration des échéances de la dette extérieure.

Par composante, la diminution des réserves résulte principalement du repli (- 15,7 %) des autres avoirs extérieurs en devises convertibles, sous l'effet de la contraction des avoirs en comptes de correspondants de la Salle des Marchés, ainsi que de celle des avoirs auprès du FMI (-9,9 %), consécutive au règlement des engagements extérieurs des États. Ces évolutions ont toutefois été largement compensées par la progression des avoirs extérieurs à vue (+5,5 %),

en relation avec l'amélioration du solde du compte d'opérations. Cette amélioration reflète une meilleure centralisation des recettes en devises, dans un contexte de renforcement de l'application de la réglementation des changes et des obligations de rapatriement des recettes d'exportation. La position extérieure de la BEAC a également bénéficié de la revalorisation du stock d'or (+21,7 %) sur fond de hausse des

cours internationaux du métal jaune, soutenue par les incertitudes qui entourent l'économie mondiale. Le taux de centralisation des réserves de change s'est établi à 70,62 %, contre 67,73 % un an auparavant. Cette tendance, qui maintient l'indicateur nettement au-dessus du seuil conventionnel de 50 %, constitue un facteur de résilience pour la zone.

Graphique 8 : Réserves de change de la BEAC et taux de couverture extérieure de la monnaie



Source : BEAC

D. AVOIRS EXTERIEURS NETS DE LA BEAC

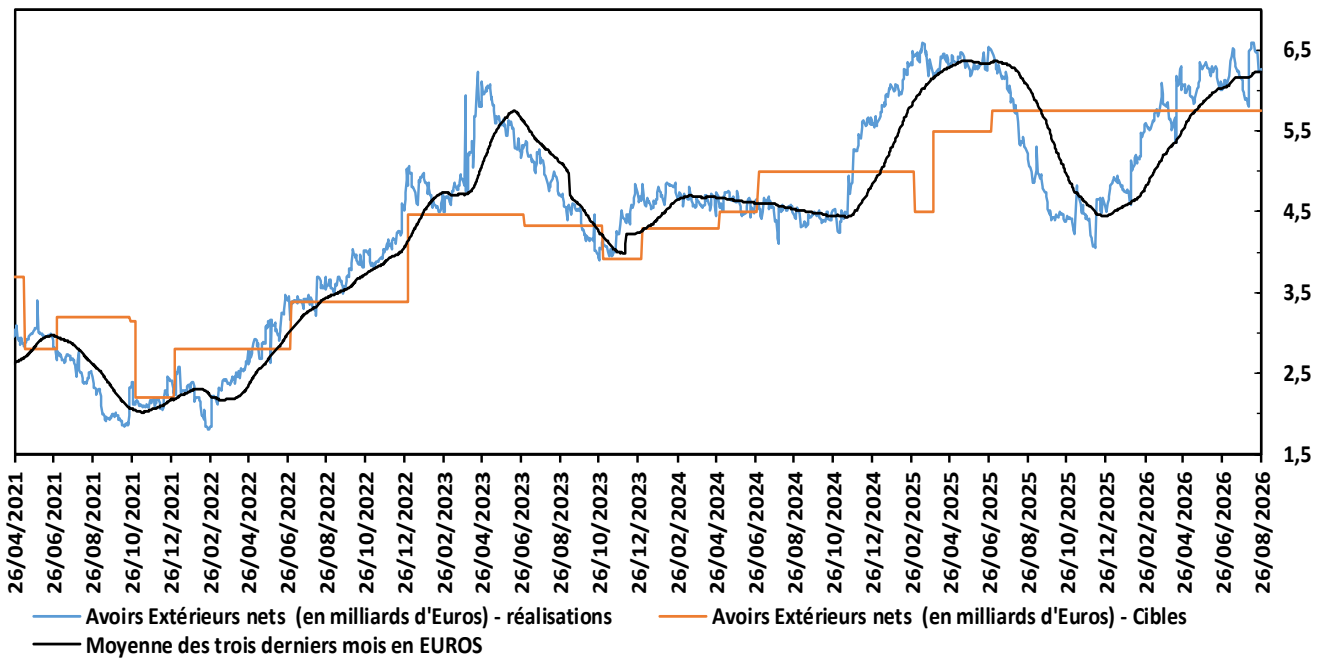
Au 14 septembre 2026, les avoirs extérieurs nets (AEN) journaliers de la BEAC se sont établis à 4 164,4 milliards (6,35 milliards d'euros), en hausse de 29,3 % en glissement annuel, soit une progression de 942,9 milliards. Cette évolution traduit un net redressement de la position extérieure de la Banque Centrale, après le point bas de 3 008,7 milliards enregistré le 03 février 2026. Les AEN ont ensuite suivi une trajectoire globalement ascendante, atteignant un nouveau pic historique de 4 378,5 milliards le 12 août 2026, supérieur de 53,4 milliards au précédent sommet du 14 mars 2025.

Cette consolidation aurait notamment bénéficié des entrées de devises liées aux financements extérieurs mobilisés par les États, dont les émissions d'Eurobonds du Cameroun et du Congo, ainsi que du renforcement des rapatriements de recettes d'exportation, en particulier celles du secteur pétrolier. Elle est

intervenue malgré la persistance d'importants besoins en devises pour le règlement des importations de biens et services, les transferts des entreprises et le paiement du service de la dette extérieure des États. Elle s'est également accompagnée d'une progression de 11,3 % des réserves extérieures brutes, qui se sont élevées à 7 387,2 milliards au 14 septembre 2026.

Sur la base de cet indicateur, les assurances sous-régionales auraient été respectées au cours des quatre derniers mois. En effet, la moyenne mobile des AEN sur les trois derniers mois s'est établie à 4 137,9 milliards (6,3 milliards d'euros), contre une cible de 3 771,8 milliards (5,75 milliards d'euros). Elle dégage ainsi une marge positive de 366,1 milliards, soit 10,4 % au-dessus de la cible. Le niveau courant des AEN excède, pour sa part, cette cible de 392,6 milliards. Ces résultats confortent la position extérieure nette de la BEAC et lui procurent une marge de sécurité pour faire face aux besoins en devises de la Sous-région.

Graphique 9 : Évolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC



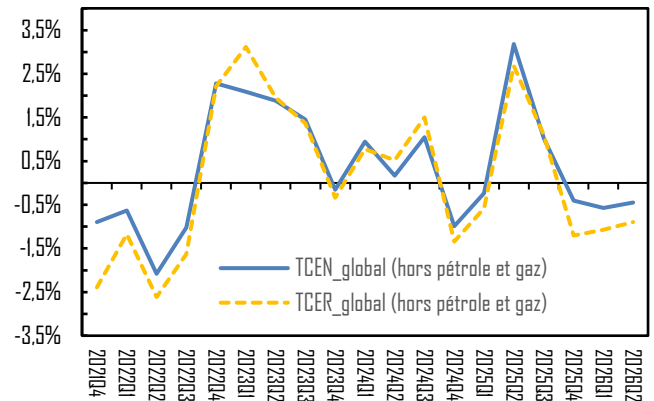
Source : BEAC

E. COMPETITIVITE-PRIX

Le taux de change effectif réel (TCER) global de la CEMAC, mesure de la compétitivité-prix, s'est déprécié au deuxième trimestre 2026 indiquant un gain de compétitivité sur les marchés internationaux par rapport au trimestre précédent. Ainsi, en moyenne trimestrielle, le TCER global a reculé de 0,9 % au deuxième trimestre 2026, après une baisse de 1,1 % au trimestre précédent.

Le gain de compétitivité de la CEMAC observé sur les marchés internationaux au cours du deuxième trimestre 2026 provient de l'amélioration enregistrée sur le front des importations (-0,8 % au T2/2026, contre -0,7 % au T1/2026) et de celui des exportations (-1,1 %). Depuis le quatrième trimestre 2021, le TCER est resté inférieur au taux de change effectif nominal (TCEN). Cet écart témoigne d'un différentiel d'inflation favorable aux économies de la CEMAC par rapport à leurs principaux clients et fournisseurs.

Graphique 10 : Taux de croissance du TCER et du TCEN

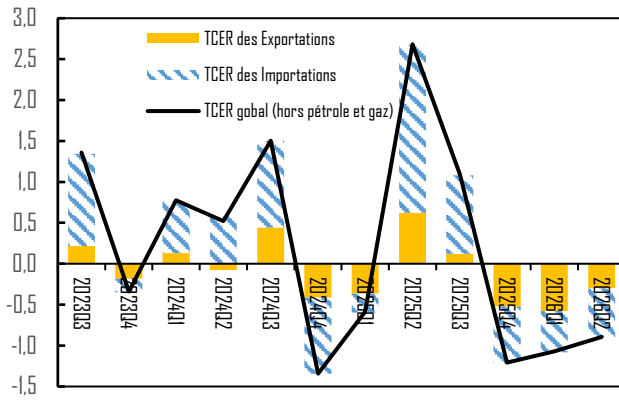


Source : BEAC

L'analyse en termes réels (Graphique 10) montre qu'au deuxième trimestre 2026, le FCFA a reculé par rapport aux principales monnaies des pays partenaires. Le recul le plus marqué concerne le dollar américain (-1,3 %), suivi du yuan chinois (-1,0 %), de l'euro (-0,7 %) et de la livre sterling (-0,3 %).

Concernant les contributions à la variation du TCER global de la CEMAC au deuxième trimestre 2026, le graphique 11 met en exergue une contribution négative de 0,6 point pour le TCER des importations et de 0,3 point pour celui des exportations.

Graphique 11 : Contribution absolues à la variation du TCER



Source : BEAC

Le TCER des exportations de la CEMAC a baissé de 1,1 % au deuxième trimestre 2026, après une baisse de 2,1 % au trimestre précédent. Cette évolution résulte, d'une part, de la diminution de 0,4 % du TCEN des exportations et, d'autre part, d'un différentiel d'inflation favorable à la CEMAC par rapport aux pays concurrents qui vendent les mêmes matières premières hors pétrole et gaz.

A la suite du repli de 0,7 % observé au premier trimestre 2026, le TCER des importations s'est encore contracté au deuxième trimestre 2026 de 0,8 %. Cette évolution s'explique par le recul de 0,5 % du TCEN des importations, conjugué à une inflation plus faible dans la CEMAC que chez ses principaux fournisseurs. Elle traduit une amélioration de la compétitivité-prix des productions de la CEMAC par rapport aux biens importés.

III. MONNAIE, LIQUIDITE ET MARCHÉ DES CAPITAUX DE LA CEMAC

A. CONDITIONS MONÉTAIRES

• Position de trésorerie du système bancaire

Au 30 juin 2026, la trésorerie nette des banques de la CEMAC est demeurée excédentaire à 8 261,9 milliards, contre 9 500,8 milliards un an auparavant, soit une contraction de 13,0 %.

Les ressources de trésorerie, constituées de ressources à terme et de ressources à vue ont baissé de 3,2 % en glissement annuel au 30 juin 2026, soit 256,8 milliards.

La qualité du portefeuille de crédits des banques de la CEMAC s'est améliorée de 2,0 points de pourcentage sur un an, le taux de créances en souffrance s'étant réduit à 15,4 % des crédits bruts au terme du mois de juin 2026, contre 17,4 % un an plus tôt.

• Liquidité bancaire

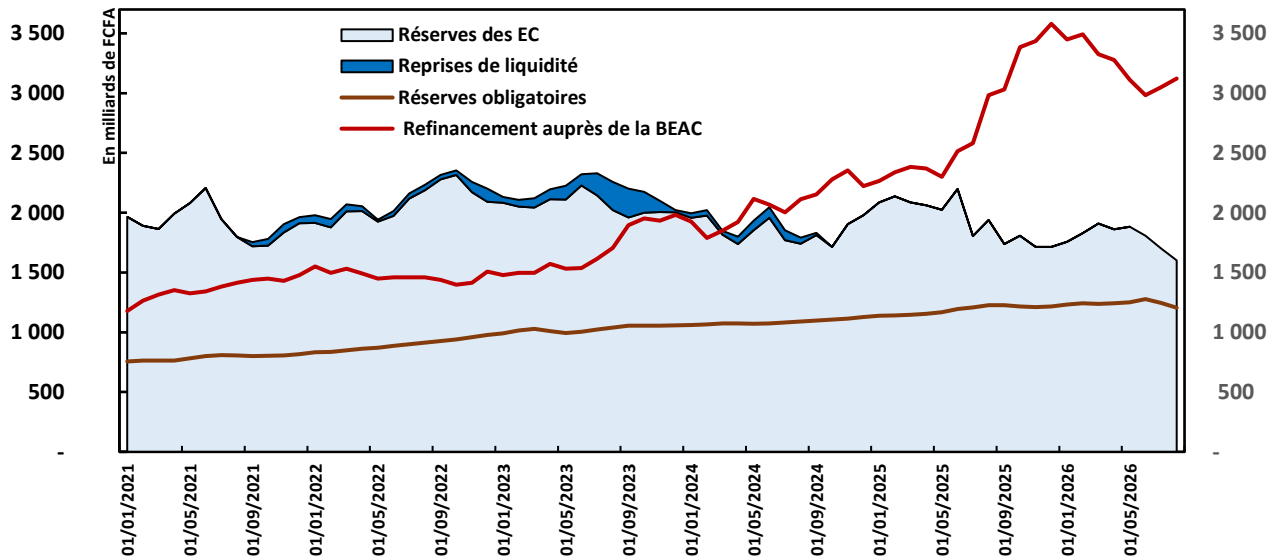
Entre mai et août 2026, les réserves brutes du système bancaire de la CEMAC ont régressé de 14,93 % (281,0 milliards) pour revenir à 1 601,6 milliards.

Concernant les réserves obligatoires, le montant moyen mensuel à constituer par les assujettis a diminué de 47,3 milliards depuis mai 2026, pour revenir à 1 204,5 milliards en août 2026. Cette évolution s'explique principalement par la baisse des coefficients des réserves obligatoires décidée lors de la session ordinaire du Comité de Politique Monétaire du 29 juin 2026. En août, l'encours moyen des réserves libres du système bancaire (397,1 milliards) a représenté

33,0 % des réserves requises contre 50,4 % un an auparavant. Le nombre d'établissements de crédit en déficit de constitution des réserves obligatoires a diminué entre mai et août 2026, revenant de sept (07) à cinq (05) sur la période.

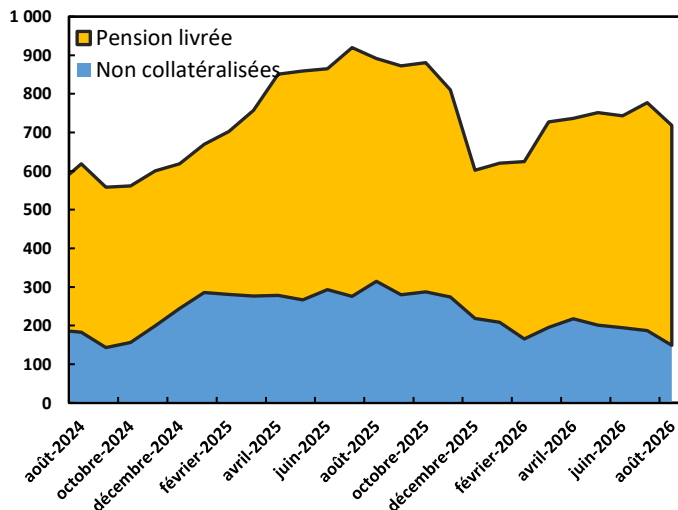
En déduisant les réserves obligatoires des réserves brutes avant opérations de politique monétaire, il apparaît que le déficit de liquidité du système bancaire s'est creusé sur la période sous revue, passant de 1 229,1 milliards à 1 520,4 milliards entre mai et août 2026. Cette évolution est cohérente avec la diminution des réserves brutes du système bancaire. Pour compenser ce déficit, la BEAC a augmenté le volume global de ses injections de liquidité sur le marché monétaire au cours de la période. En effet, sur le compartiment des interventions de la Banque Centrale sur le marché monétaire, l'encours moyen mensuel des injections dans le système bancaire est ressorti à 1 917,5 milliards en août 2026 contre 1 859,9 milliards trois mois plus tôt, en augmentation de 3,1 % (57,6 milliards). Ces concours sont constitués : (i) des opérations principales d'injection de liquidités dont l'encours moyen a progressé de 445,2 milliards à 614,7 milliards ; (ii) des avances au titre de la facilité de prêt marginal dont le volume est revenu de 1 123,5 milliards à 1 015,0 milliards ; et (iii) des avances octroyées via le guichet spécial de refinancement dont l'encours est revenu de 291,2 milliards à 287,8 milliards, suite aux tombées d'échéances enregistrées sur ce guichet. Par ailleurs, le volume moyen mensuel des avances intra-journalières accordées en août 2026 s'est situé à 19,5 milliards contre 12,3 milliards en mai 2026.

Graphique 12 : Evolution des réserves et opérations de refinancement du système bancaire



• Evolution du marché interbancaire

Graphique 13 : Evolution mensuelle de l'encours des transactions interbancaires



Sur le compartiment interbancaire, l'encours des transactions de prêt de liquidité est revenu de 751,7 milliards en mai 2026 (dont 550,8 milliards d'opérations de pension-livrée et 201,0 milliards d'opérations en blanc) à 718,2 milliards en août 2026 (dont 569,2 milliards d'opérations de pension-livrée et 149,0 milliards d'opérations en blanc). En août 2025, il s'élevait à 891,3 milliards (dont 576,7 milliards d'opérations de pension-livrée et 314,6 milliards d'opérations en blanc).

S'agissant de la densification du réseau interbancaire, le nombre d'établissements de crédit ayant animé le marché interbancaire au cours de la période sous revue est demeuré à 32.

Ces participants ont totalisé 346 opérations, pour un montant de 1 750,0 milliards en août 2026, contre 322 opérations recensées trois mois plus tôt (mai 2026) pour un volume cumulé de 1 760,0 milliards. Toutes ces opérations interbancaires mettent en relation aussi bien les établissements de crédit de même groupe et du même pays que ceux de groupes bancaires et de pays différents. S'agissant des maturités, en août 2026, les échanges sur ce compartiment ont principalement porté sur des maturités d'une semaine (39,0 % en nombre et 31,6 % en volume), de deux semaines (25,7 % en nombre et 21,0 % en volume), et d'un mois (14,5 % en nombre et 11,4 % en volume). En août 2025, on dénombrait 281 opérations d'une valeur globale de 1 857,2 milliards.

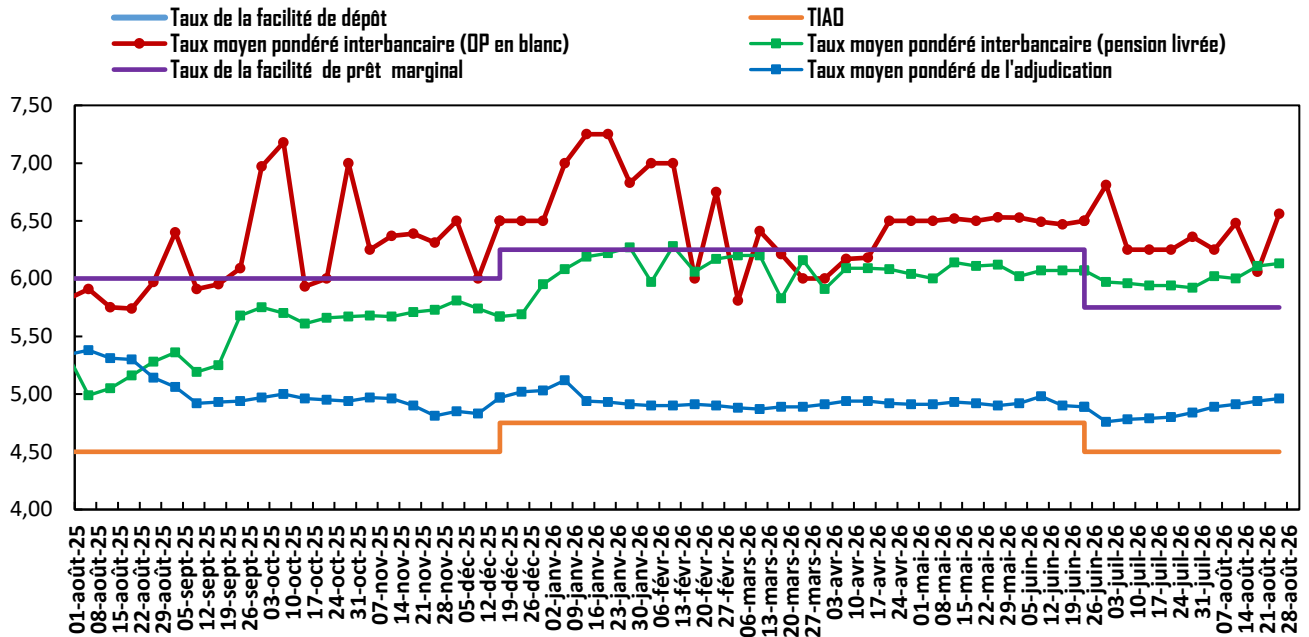
• Evolution des taux d'intérêt sur le marché monétaire

Sur le marché interbancaire, le TIMP à 7 jours des opérations en blanc a légèrement progressé de 6,53 % à 6,56 % entre fin mai et août 2026 ; celui des opérations collatéralisées a stagné à 6,13 %. En ce qui concerne les opérations en blanc, sept (dont quatre de nature nationale) ont contribué à la formation de ce taux à fin août 2026 contre une opération, de nature nationale, à fin mai 2026. S'agissant des opérations collatéralisées, vingt-sept (27) (dont treize de nature nationale) ont contribué à la formation de ce taux à fin août 2026 contre seize (16) opérations (dont trois de nature nationale) à fin mai 2026.

Pour rappel, à fin août 2025, le TIMP à 7 jours des opérations en blanc s'était établi à

5,97 % (3 opérations) et celui des opérations collatéralisées à 5,28 % (12 opérations).

Graphique 14 : Evolution des taux du marché monétaire

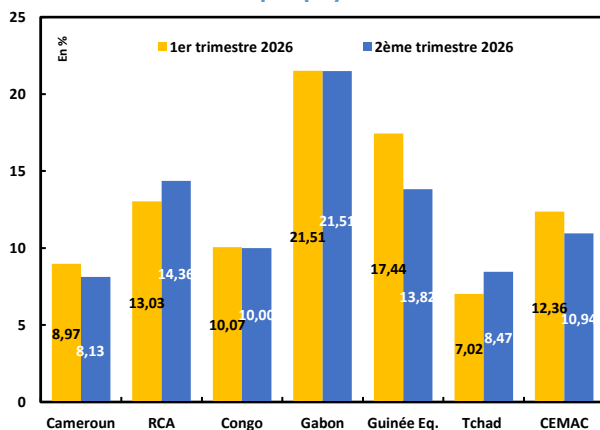


Source : BEAC

• Conditions de banque

Au deuxième trimestre 2026, le coût des crédits accordés par les banques de la CEMAC est ressorti en baisse, comparé à son niveau au premier trimestre 2026. En effet, le taux effectif global (TEG) moyen des crédits s'est établi à 10,94 % au deuxième trimestre 2026 contre 12,36 % au trimestre précédent. Dans la même dynamique, bien que dans une faible proportion, le taux nominal moyen des crédits est ressorti à 7,23 % au deuxième trimestre 2026 contre 7,39 % au trimestre précédent.

Graphique 15 : Evolution comparée des TEG moyens par pays



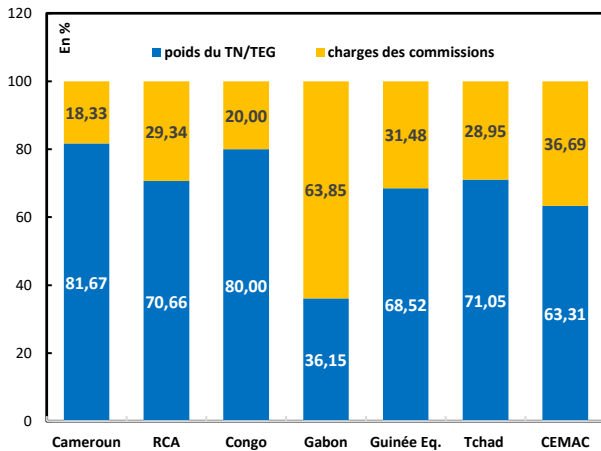
Source : BEAC

Par pays, la dynamique des taux effectifs globaux (TEG) au sein de la CEMAC au deuxième trimestre 2026 s'est caractérisée par une forte hétérogénéité. Ainsi, alors que le Gabon (21,51 %), la RCA (14,36 %) et la Guinée Équatoriale (13,82 %) ont affiché des taux supérieurs à la moyenne régionale (10,94 %), le Cameroun (8,31 %), le Tchad (8,47 %) et le Congo (10,00 %) ont enregistré des conditions débitrices inférieures à la moyenne de la zone.

Par type d'emprunteurs, le segment des « Particuliers » est celui qui a subi les conditions les plus élevées au second trimestre 2026, avec un taux effectif global moyen de 15,48 % en baisse par rapport à son niveau de 17,19 % au précédent trimestre, suivi du segment des « Autres personnes morales » avec un taux effectif global moyen de 14,84 %, en hausse par rapport à son niveau de 11,70 % au premier trimestre 2026. Les segments des PME, Grandes Entreprises (GE) et Administrations publiques se voient appliquer les taux effectifs globaux moyen les plus favorables respectivement de 10,97 %, 10,36 % et 10,22 % au second trimestre 2026, en baisse pour le segment des « GE » par rapport au taux de 11,82 % du premier trimestre 2026 et en hausse pour les segments des « PME » et des « Administrations

publiques » comparé aux taux respectifs de 10,91 % et 13,77 % du trimestre précédent.

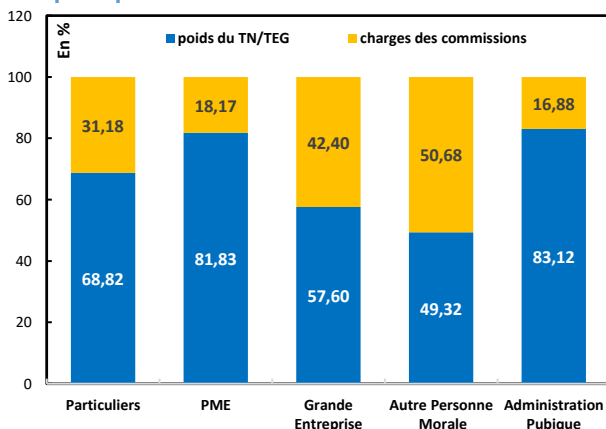
Graphique 16 : Poids du taux nominal dans les TEG des prêts par pays au deuxième trimestre 2026



Source : BEAC

Une analyse des charges et commissions liées à la mise en place des prêts dans la CEMAC, montre qu'au second trimestre 2026, le taux nominal a pesé en moyenne 63,4 % dans les TEG alors que les autres charges ont représenté en moyenne 36,6 %. Par pays, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, la Guinée Équatoriale et le Tchad ont bénéficié des charges et commissions diverses inférieures à la moyenne régionale respectivement de 18,33 %, 29,34 %, 20,00 %, 31,48 % et 28,95 %, tandis que le Gabon a supporté des charges et commission proches du double de la moyenne sous-régionale (63,85 %).

Graphique 17 : Poids du taux nominal dans les TEG des prêts par bénéficiaires au deuxième trimestre 2026



Source : BEAC

Par type d'emprunteurs, le segment des « Particuliers », celui des PME et Administrations publiques ont bénéficié des charges et commissions inférieures à la moyenne de la

CEMAC, respectivement égales à 31,2 %, 18,2 % et 16,9 % des TEG moyens, tandis que le segment des Grandes Entreprises et celui Autres personnes morales ont fait face à des charges et commission largement au-dessus de la moyenne de la sous-région respectivement égales à 42,4 % et 50,7 % des TEG moyens.

B. SITUATION MONETAIRE

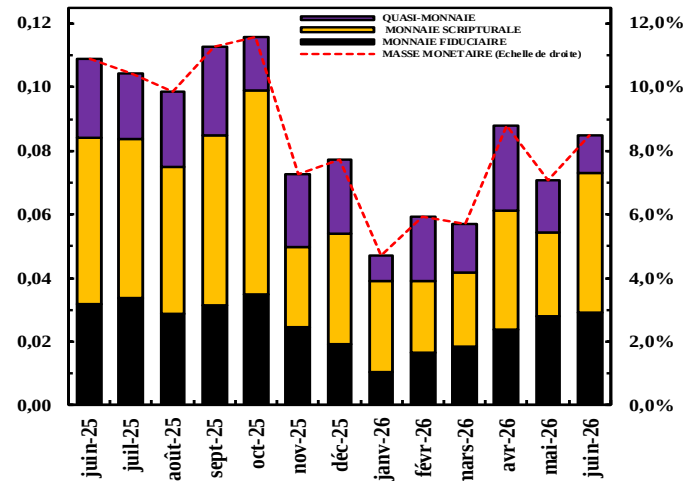
À fin juin 2026, la masse monétaire au sens large (M2) s'est accrue de 8,5 % en glissement annuel pour s'établir à 23 761,0 milliards, contre 21 900,8 milliards un an auparavant. Cette progression a été principalement soutenue par la hausse des crédits intérieurs nets (+10,5 %), qui y ont contribué à hauteur de 11,2 points, ainsi que par celle des avoirs extérieurs nets (+16,3 %), pour une contribution de 2,5 points. Elle a toutefois été modérée par l'augmentation des autres postes nets, principalement liée au renforcement des fonds propres de la BEAC et des banques commerciales, dont la contribution s'est établie à - 5,2 points. Les principaux facteurs à l'origine de cette évolution sont les suivants :

- une consolidation des avoirs extérieurs nets du système monétaire (+16,3 % à 3 955,5 milliards). Cette évolution résulte, d'une part, de la progression de la position extérieure nette de la BEAC (+4,6 %, à 4 082,4 milliards), et, d'autre part, de la réduction de la position nette débitrice des banques, revenue de 503,0 milliards à 126,9 milliards. Elle a été favorisée par la mobilisation des ressources extérieures par les États, notamment les émissions d'Eurobonds par le Cameroun et le Congo, et l'emprunt obtenu par le Tchad auprès des Emirats Arabes Unis, ainsi que par la poursuite de la dynamique de rapatriements des recettes d'exportation. La hausse des cours du pétrole au premier semestre et la progression exponentielle de la production et des exportations de Gaz Naturel Liquéfié (GNL) au Congo ont également soutenu les entrées de devises dans la CEMAC. Ces effets ont toutefois été amoindris par les importations élevées de biens d'équipement et des produits énergétiques et alimentaires, les transferts courants des entreprises et les paiements du service de la dette extérieure publique. Dans ce contexte, les réserves de change de la

Banque centrale se sont établies à 7 308,1 milliards, tandis que le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est amélioré de 0,9 point sur un an, pour atteindre 74,48 % ;

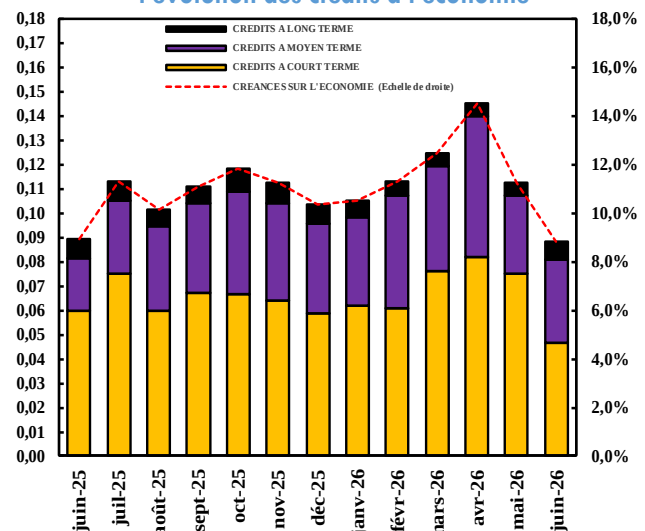
- une hausse des créances nettes du système monétaire sur les États de 12,4 %, à 12 218,3 milliards, contre 10 873,3 milliards à fin juin 2025. Cette évolution, qui a contribué à hauteur de 6,1 points à la croissance de M2, traduit la persistance des besoins de trésorerie et de financement des États, dans un contexte marqué par le poids important du service de la dette et l'étroitesse des marges budgétaires. Elle reflète notamment le recours soutenu au marché régional des titres publics. Cette évolution demeure toutefois contrastée selon les pays, en lien notamment avec les différences de besoins de financement et des possibilités de mobilisation des ressources extérieures ;
- une progression des crédits à l'économie de 8,8 % à 13 638,7 milliards. Cette dynamique a été soutenue par les besoins de trésorerie et d'exploitation des entreprises, ainsi que par le financement des investissements dans les hydrocarbures et le gaz, les mines, l'énergie, les transports, la logistique, les télécommunications, l'agriculture et les infrastructures. Les besoins de financement du commerce extérieur et des chaînes d'approvisionnement ont également favorisé l'accroissement des concours bancaires à court terme. Ceux-ci ont augmenté de 8,5 % et contribué à hauteur de 4,7 points à la croissance de l'encours total. Les crédits à moyen terme ont progressé de 8,3 %, pour une contribution de 3,4 points, tandis que les crédits à long terme se sont accrus de 20,0 %, contribuant à hauteur de 0,7 point. Malgré la progression plus rapide des concours à long terme, la structure du financement bancaire dans la CEMAC demeure dominée par les crédits à court terme, qui représentent 55,1 % de l'encours, contre 41,0 % pour les crédits à moyen terme et 3,9 % pour les crédits à long terme.

Graphique 18: Contributions des composantes à l'évolution de M2



Source : BEAC

Graphique 19: Contributions⁴ des crédits par maturité à l'évolution des crédits à l'économie



Source : BEAC

S'agissant des composantes de M2, la monnaie scripturale a apporté la principale contribution à la croissance de la masse monétaire, à hauteur de 4,4 points. Cette évolution est cohérente avec l'accroissement des dépôts à vue, dans un contexte marqué par les décaissements publics, les règlements liés aux activités d'exportation et la progression des crédits bancaires. La monnaie fiduciaire et la quasi-monnaie ont contribué respectivement à hauteur de 2,9 points et 1,2 point. En termes de structure, la monnaie scripturale demeure ainsi la principale composante de M2, avec une part de 53,6 % à fin juin 2026. Ce profil structurel traduit une préférence des agents économiques de la

⁴ Les contributions (échelle de gauche) sont exprimées en unités. Le taux de croissance des créances sur l'économie est exprimé en pourcentage.

CEMAC pour les avoirs liquides sous forme de dépôts bancaires à vue, au détriment des instruments d'épargne à plus long terme et des billets et pièces en circulation.

C. MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

Entre juin 2025 et juin 2026, le marché des valeurs du Trésor a consolidé sa dynamique sur l'ensemble de ses compartiments. Cette évolution s'est notamment traduite par : (i) une augmentation du volume des opérations sur le marché primaire, (ii) une amélioration des taux de couverture des émissions, (iii) un renchérissement des coûts de financement des émetteurs et (iv) une progression des transactions sur le marché secondaire.

Tableau 3: Répartition de l'encours des titres par type de détenteur final au 30 juin 2026

Catégorie d'investisseurs	30 juin -26	
	Montant nominal (en milliards FCFA)	Parts relatives (en %)
SVT	6 500,5	63,6
BTA	1 362,7	13,3
OTA	5 137,8	50,3
Etablissements de crédit non SVT	1 175,0	11,5
BTA	302,3	3,0
OTA	872,7	8,5
BEAC	49,8	0,5
BTA	0,0	0,0
OTA	49,8	0,5
Investisseurs institutionnels	2 110,9	20,7
BTA	201,8	2,0
OTA	1 909,1	18,7
Personnes physiques	383,0	3,7
BTA	65,6	0,6
OTA	317,4	3,1
Total général	10 219,3	100

Source : BEAC

• Le marché primaire

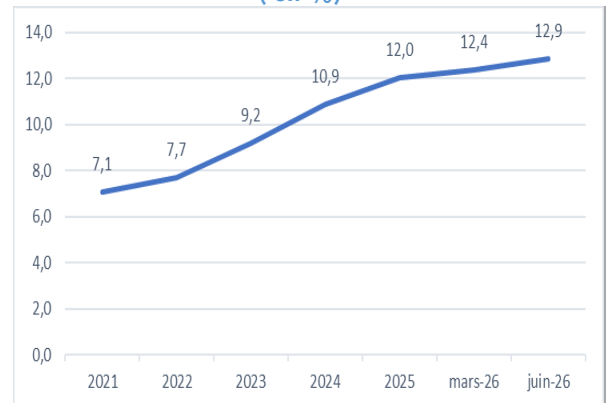
Entre mars et juin 2026, la dynamique du marché des titres publics s'est renforcée. En effet, l'encours des valeurs du Trésor a augmenté de 6,2 %, s'établissant à 10 219,3 milliards contre 9 625,05 trois mois plus tôt. Il s'est situé à 8 672,4 milliards en juin 2025

Cette évolution s'est accompagnée par un rallongement des maturités. En effet, la part relative des OTA s'est élevée à 81,1 % en juin 2026 contre 82,1 % en mars 2026. En juin

2025, la part relative des OTA ressortait à 79,5 %, %

Par ailleurs, depuis 2025, l'encours des valeurs du Trésor rapporté au PIB, a faiblement progressé, s'établissant à 12,9 %, en juin 2026 contre 12,3 % à mars 2026. Il s'élevait à 11,5 % en juin 2025.

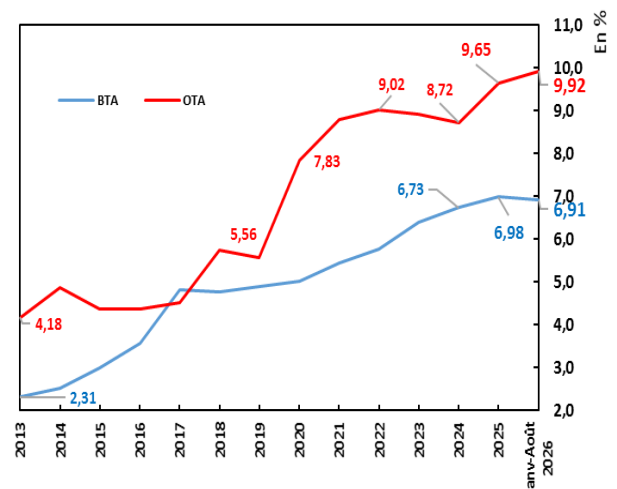
Graphique 20 : Encours global des valeurs du Trésor de la CEMAC/ PIB CEMAC (en %)



Source : BEAC

Sur la période sous revue, le coût moyen des émissions a globalement augmenté, en lien notamment avec l'accroissement des rendements des OTA. En effet, le taux moyen pondéré des BTA s'est établi à 6,81 % en juin 2026, contre 6,89 % en mars 2026. Par contre, le rendement moyen des OTA a progressé de 8,74 % à 11,03 % sur la même période. En juin 2025, les coûts d'émission de BTA et OTA ressortaient respectivement à 6,96 % et 11,11 %.

Graphique 21 : Evolution des taux moyens pondérés des émissions de BTA et OTA depuis 2013 (en %)



Source : BEAC

En juin 2026, la ventilation des détenteurs finaux fait apparaître une prépondérance des banques, qui concentrent 75,1% de l'encours total (dont 63,6 % pour les SVT⁵) contre 76,8 % trois mois plus tôt (dont 64,7% pour les SVT). Les investisseurs institutionnels, notamment les compagnies d'assurance, les fonds de pension et les caisses de dépôts et consignations en détiennent 20,7 % contre 19,1 % trois mois plus tôt. La détention par les personnes physiques demeure résiduelle, à 3,7 % contre 3,2 % trois mois auparavant. Avec les tombées d'échéance, la part de la BEAC est revenue de 0,9 % en mars 2026 à 0,5% trois mois plus tard. Il s'agit des titres acquis dans le cadre du programme de rachat mis en œuvre afin de soutenir les États de la CEMAC durant la crise sanitaire liée à la Covid-19. A fin juin 2025, 77,7 % des titres en circulation sur le marché était concentré sur le système bancaire (dont 66,3 % pour les SVT).

- **Le marché secondaire**

L'activité du marché secondaire est demeurée soutenue sur la période de juin 2025 à juin 2026, avec 2 276 opérations d'achat et de vente de titres, contre 1 985 opérations sur la période précédente. Le volume nominal des titres échangés s'est établi à 5 401,9 milliards, en hausse par rapport aux 4 570,3 milliards enregistrés sur la période précédente. De même, le montant des règlements en espèces a progressé pour atteindre 5 306,4 milliards, contre 4 493,0 milliards sur la même période un an plus tôt.

D. MARCHÉ FINANCIER

Au cours de la période sous revue, le marché boursier sous-régional a enregistré une baisse de la capitalisation boursière de l'ensemble des titres cotés, une diminution des volumes et des valeurs, ainsi qu'une hausse des nantisements.

Entre juin 2025 et juin 2026, la capitalisation boursière de l'ensemble des titres

cotés a baissé de 11,7 %, à 1 483,1 milliards en juin 2026, contre 1 680,6 milliards un an auparavant. Cette situation est, pour l'essentiel, attribuable à la sortie de côte des obligations du Congo et du Gabon et à la baisse de la valeur de certains titres.

- **Opérations franco**

Les transferts de titres sans contrepartie espèces ont régressé sur la période de référence, revenant de 9 857 002 titres à 4 412 197 titres échangés entre juin 2025 et juin 2026, correspondant à un glissement en valeur de 93,05 milliards à 47,6 milliards.

Sur le marché des actions, 14 ordres de transfert reçus des adhérents d'un volume de 4 058 actions, soit 0,296 milliard, ont été exécutés par le Dépositaire Central Unique. Une année auparavant, 12 instructions de transfert avaient été exécutées, portant sur 2 567 actions d'une valeur de 0,09 milliard.

Sur le compartiment des obligations, 4 408 139 obligations d'un montant de 92,96 milliards ont été échangées. Les obligations du Gabon, de la BDEAC, du Cameroun, du Congo ainsi que celles du secteur privé représentent respectivement 45,1 % ; 28,3 % ; 22,1 % ; 2,0 % et 2,4 % des volumes transigés.

- **Nantissement de titres**

Entre juin 2025 et juin 2026, 25 885 318 obligations émises par syndication classique, correspondant à une valeur nominale de 223,2 milliards, ont été nanties par les banques au profit de la BEAC, contre 13 067 313 obligations valant 152,8 milliards une année auparavant, soit une hausse de 98,1 % en volume et une augmentation en valeur de 46,1 %.

Les obligations gabonaises ont été les plus sollicitées avec 68,0 % du volume global, devant celles de la BDEAC (18,5 %), du Cameroun (16,6 %) et du Congo (2,9 %).

⁵ SVT : Spécialistes en Valeurs du Trésor

IV. PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES A COURT TERME DE LA CEMAC

A. PREVISIONS AU TROISIEME TRIMESTRE 2026

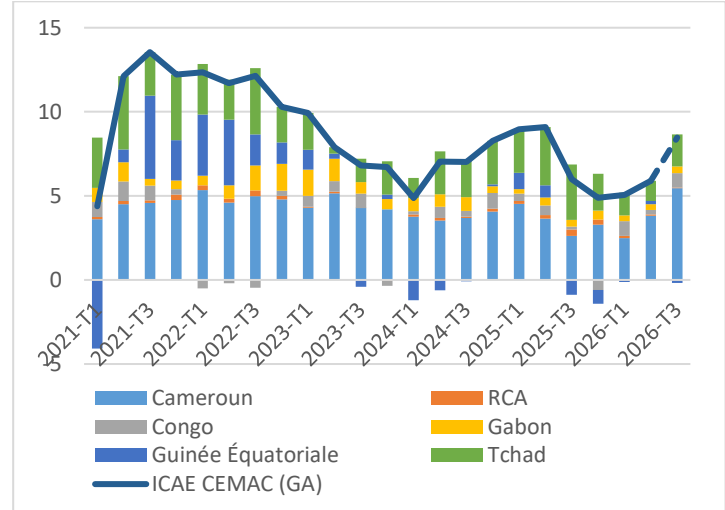
1. Indice Composite des Activités Economiques

Au troisième trimestre 2026, les services de la BEAC anticipent une accélération de l'ICAE à 8,5% en glissement annuel, après 5,9% au deuxième trimestre. Cette amélioration plus importante par rapport au trimestre précédent serait principalement tirée par le Cameroun (+5,5 points), le Tchad (+1,9 point) et le Congo (+0,9 point). Le Gabon maintiendrait une contribution faible (+0,4 point), tandis que la République Centrafricaine ne contribuerait que marginalement à la croissance régionale (+0,04 point). La Guinée Équatoriale grèverait à nouveau l'indice (- 0,2 point).

La nette accélération attendue au troisième trimestre 2026 serait soutenue par la consolidation de la demande privée, le regain des activités extractives et le redémarrage progressif de projets d'infrastructures.

Le secteur privé devrait demeurer le principal moteur de l'accélération attendue de l'activité dans la CEMAC, sous l'effet de la vigueur des télécommunications, des services, du commerce et des activités agro-industrielles. Au Cameroun, la poursuite du dynamisme des télécommunications, des services financiers mobiles, du commerce et des services, conjuguée au maintien de revenus agricoles élevés dans la filière cacao, soutiendrait la consommation intérieure et l'activité non pétrolière, malgré les risques liés aux coûts énergétiques et à l'exécution encore insuffisante des investissements publics. Au Gabon, l'activité serait soutenue par les bonnes performances attendues liées à l'exploitation de manganèse et celles des services de transport ferroviaire. Au Tchad, les activités des devraient continuer de renforcer la diversification des moteurs de croissance, dans le prolongement du dynamisme des mines, de l'agriculture et des services. Au Congo, le renforcement attendu de l'activité reflèterait également les effets des nouveaux forages pétroliers et le développement des capacités de production et de traitement du gaz.

Graphique 22 : Evolution de l'ICAE CEMAC en glissement annuel



Source : BEAC

Le secteur public pourrait progressivement redevenir un facteur de soutien à l'activité, sous réserve d'une accélération de l'exécution des programmes budgétaires et des projets d'investissement.

Les produits de base devraient continuer de soutenir la croissance régionale mais avec des dynamiques qui resteraient hétérogènes. Au Congo, l'amélioration de la production pétrolière soutiendrait l'activité extractive, de même, la forte augmentation des capacités gazières, notamment autour de Congo LNG et ENI Congo, contribuerait à booster la production de gaz. Au Gabon, le manganèse continuerait de jouer un rôle d'amortisseur face aux fragilités du secteur pétrolier. Par ailleurs, la normalisation progressive de l'activité sur certains champs pétroliers après les opérations de maintenance devrait soutenir la production. Au Tchad, la diversification vers l'or et l'antimoine demeurerait un facteur favorable. À l'inverse, la contribution de la Guinée Équatoriale redeviendrait négative, sous l'effet du déclin naturel de la production sur les champs pétroliers arrivés à maturité. La production de l'or et des grumes devrait continuer de soutenir l'activité de la République Centrafricaine en dépit des contraintes structurelles et logistiques.

2. Inflation

Au troisième trimestre 2026, les perturbations autour du détroit d'Ormuz maintiendraient les cours du pétrole à des niveaux élevés : après un pic d'environ 105 dollars le baril le 23 juillet, le Brent s'est établirait à 83 dollars en moyenne sur le mois, avant de remonter à 87 dollars en août. La production des pays du Golfe demeurerait inférieure de 8,3 millions de barils par jour à son niveau d'avant-conflit, tandis que les stocks mondiaux sont passés sous 7,9 milliards de barils fin juillet.

Les tensions toucheraient également les produits raffinés. En effet, les marges européennes atteindraient des niveaux records, Rotterdam enregistrant notamment une forte progression du crack spread du gasoil, qui aurait été porté à 72,45 dollars par baril en juillet. Dans ces conditions, les capacités de raffinage contraintes et la baisse des échanges maritimes de produits raffinés renchériraient les coûts d'approvisionnement de la CEMAC, structurellement déficitaire en produits finis.

Les marchés alimentaires mondiaux se raffermiraient eux aussi au troisième trimestre 2026. En juillet, l'indice FAO des prix alimentaires a progressé de 0,6 % sur un mois et de 1,0 % sur un an, sous l'effet principalement de la hausse des céréales et des huiles végétales, ces dernières ont atteint leur niveau le plus élevé depuis juin 2022.

Pour la CEMAC, la transmission de ces chocs devrait être progressive mais persistante : la forte hausse des prix des produits pétroliers au niveau international pourrait se transmettre rapidement aux prix à la pompe des carburants⁶, tandis que la hausse des prix des produits alimentaires et des engrais produirait ses effets avec retard, au gré des importations, du stockage et du renouvellement des stocks. Les pressions pourraient aussi affecter la campagne agricole 2026-2027, notamment par le renchérissement des intrants agricoles et du transport.

Les prévisions de la Banque, à fin septembre 2026⁷, tablent sur une remontée de l'inflation, mettant un terme à la stabilisation observée au deuxième trimestre 2026. En effet, le taux d'inflation sous-régional, en moyenne annuelle, s'établirait à 1,7 % en septembre 2026, après 1,4 % en juin 2026, contre 2,8 % en septembre 2025. En revanche, en glissement annuel, le taux d'inflation se situerait à 3,5% à fin septembre 2026, après 2,3% en juin 2026 et 1,4% en septembre 2025. Cette dynamique de l'inflation au troisième trimestre 2026 resterait portée au niveau externe principalement par le renchérissement des produits en provenance du Nigéria (carburants, lubrifiants, équipements, etc.), sous l'effet de l'appréciation du Naira, et par la transmission progressive du choc énergétique lié au conflit au Moyen-Orient, notamment le coût du fret.

Au niveau sous-régional, la consommation privée continuerait d'être soutenue, sous l'effet du règlement des arriérés intérieurs des Etats (Cameroun, Congo et Gabon), des revenus générés par les filières aurifères et cacaoyères et alimenterait la hausse de l'inflation sur la période. Dans la même dynamique, le relèvement des prix à la pompe intervenu en Guinée Equatoriale en juin 2026, pourrait accentuer cette tendance. Toutefois, cette dynamique devrait être atténuée par une meilleure offre agricole sur les marchés, en raison des bonnes campagnes agricoles au Cameroun et au Tchad.

En glissement annuel, la dynamique de l'inflation projetée à fin septembre 2026 serait essentiellement portée par les fonctions : « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,0 points, contre 0,8 point un an auparavant), « transports » (0,4 point contre 0,2 point un an auparavant) et « logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (0,3 point contre 0,1 point un an auparavant).

Par pays, les contributions à l'inflation en glissement annuel à fin septembre 2026 se présenteraient comme suit : Cameroun (65,3 points), Congo (16,1 points), Guinée Equatoriale (9,8 points), Gabon (3,5 points), République Centrafricaine (5,8 points) et Tchad (-0,5 point).

⁶ Les prix des carburants à la pompe sont maintenus fixes entraînant un montant des subventions des produits pétroliers qui pourrait s'avérer insoutenable à court termes.

⁷ Les services de la Banque Centrale réalisent l'exercice de prévision par les approches *Short-Term Inflation Forecast (STIF)* à partir des dernières réalisations fournies par les INS.

S'agissant des perspectives à court terme de l'inflation sous-jacente, la trajectoire ascendante observée depuis le deuxième trimestre 2026 se poursuivrait au troisième trimestre 2026. Ainsi, le taux d'inflation sous-jacente en moyenne annuelle s'établirait à 1,6%, après 1,4 % en juin 2026, contre 2,4% un an plus tôt. En glissement annuel, le taux d'inflation sous-jacente augmenterait à 2,8% en septembre 2026, contre 2,2% en juin 2026 et 1,6% en septembre 2025.

Suivant *l'origine des biens*, le taux d'inflation locale, en moyenne annuelle, ralentirait à 1,8% en septembre 2026, après 1,5 % en juin 2026 et 3,0% en septembre 2025. En glissement annuel, il s'élèverait de 1,8% en septembre 2025 à 3,2% en septembre 2026, après 2,5% en juin 2026. De son côté, le taux d'inflation importée se situerait, en moyenne annuelle, autour de 0,9% en septembre 2026, contre 2,0% un an plus tôt. En glissement annuel, il s'accélérerait à 2,1% en septembre 2026, après 1,7% en juin 2026.

Par *secteur d'activités*, le taux d'inflation des produits du secteur primaire ralentirait en moyenne annuelle à 3,4% en septembre 2026, contre 5,3% un an auparavant. En outre, l'inflation des services diminuerait également en moyenne annuelle : revenant de 2,2% en septembre 2025 à 1,4% en septembre 2026. L'inflation des produits du secteur secondaire reviendrait de 1,9% en septembre 2025 à 1,2% un an plus tard.

Enfin, suivant le *degré de durabilité des biens*, bien qu'en ralentissement, les prix des biens non-durables continueraient d'enregistrer la plus importante hausse au terme du troisième trimestre 2026, avec un taux d'inflation en moyenne annuelle à 1,9%, contre 3,7% un an auparavant, suivi des biens semi-durables (0,8%, après 1,5% un an auparavant) et des biens durables (0,0% contre 0,8% douze mois plus tôt).

B. PREVISIONS DU CADRE MACROECONOMIQUE SUR L'ENSEMBLE DE L'ANNEE 2026

1. Hypothèses sous-jacentes des prévisions sur l'ensemble de l'année 2026

Les Services de la Banque ont élaboré trois scénarios possibles du cadre macroéconomique de la CEMAC pour l'année 2026. Ils sont principalement fondés sur une hypothèse relative à l'évolution des cours des matières premières, en particulier du pétrole brut, suivant l'évolution du conflit au Moyen-Orient et de la production pétrolière.

Le scénario de base repose au plan externe sur les hypothèses ci-après : i) une hausse des cours des principaux produits d'exportation, notamment du pétrole brut (18,4 % à 80,2 dollars USD/baril), du gaz naturel (21,7 % à 234,6 dollars/baril), du bois débité (2,2 %, à 734,1 dollars USD/ m3), du coton (8,5 %, à 84,0 cents/livre), du manganèse (13,0 %, à 166,9 dollars USD/tonne) et de l'or (34,6 %, à 116,7 dollars/g) ainsi qu'une baisse des cours du bois grume (-5,5 % à 190,9 dollars/ m3), du cacao (- 48,8 % à 3 989,1 dollars/tonne) ; ii) une appréciation du F CFA par rapport au dollar de 3,0 % à 563,4 FCFA/\$; et iii) une appréciation des termes de l'échanges de 10,1 %. Au plan interne, l'environnement serait caractérisé par : i) une baisse de 0,9 % de la production de pétrole brut à 37,8 millions de tonnes ; ii) une augmentation de 15,7 % à 6 904,6 mille tonnes de la production de gaz (GNL et GPL), particulièrement au Congo et au Gabon ; iii) une baisse de la production de bois de 1,6 % à 8 342,6 milliers de m3 dans la plupart des pays ; iv) une hausse des exportations de cacao (+4,1 % à 322,5 mille tonnes) et du coton (+8,0 % à 341,6 mille tonnes) au Cameroun et au Tchad ; v) des efforts de consolidation budgétaire engagés dans plusieurs pays, en cohérence avec les discussions préparatoires au programme FMI du Cameroun, du Congo et du Gabon au cours du deuxième semestre 2026 ; et vi) une hausse des réserves de change en lien avec les efforts de rapatriements par le secteur public et les emprunts à l'extérieur.

Le scénario optimiste considère : i) des cours des matières premières relativement plus favorables par rapport au scénario de base, avec notamment un cours du baril du pétrole brut à 87,2 dollars, en hausse de 28,7 % par rapport à 2025, en lien avec la recrudescence du conflit au Moyen-Orient ; ii) une hausse de la production de pétrole brut de 3,3 % à 39,4 millions de tonnes ; et iii) des efforts plus importants de consolidation budgétaire engagés dans certains pays, en cohérence avec les discussions

préparatoires au programme FMI du Cameroun, du Congo et du Gabon sur le restant de l'année 2026.

1.1 Scénario de base avec un prix moyen du baril de pétrole brut à 80,2 \$

• Secteur réel

Il ressort que la croissance économique de la CEMAC fléchirait à 3,0 % en 2026, contre 3,7 % en 2025, dans un contexte d'amélioration des termes de l'échange de +10,1 % en 2026, après une détérioration de -9,6 % en 2025. Ce recul de la croissance s'expliquerait principalement par le redressement du secteur pétrolier bien que toujours en récession (-0,1 % en 2026, après -1,8 % en 2025). Toutefois, cette évolution n'a pas pu atténuer la perte de dynamisme du secteur non pétrolier (3,4 % en 2026, contre 4,6 % en 2025).

Suivant l'optique offre, les différents secteurs contribueraient positivement à la croissance en 2026, sous l'impulsion principalement des secteurs secondaire et tertiaire.

En effet, la contribution du **secteur primaire** ressortirait à 0,6 point en 2026. Cette dynamique résulterait des performances de l'*agriculture* (0,3 point en 2026 contre 0,2 point en 2025) eu égard au léger rebond de l'*agriculture d'exportation* (0,1 point contre -0,2 point en 2025). Les « *activités d'élevage, chasse, pêche et pisciculture* » ont aussi contribué à alimenter cette croissance positive du secteur primaire avec une contribution de 0,3 point en 2026 comme en 2025. Enfin, les *activités sylvicoles* (0,1 point en 2026 contre 0,0 point en 2025) continueraient de se maintenir, malgré les contraintes logistiques et le coût de l'énergie qui pèseraient sur les coûts d'exploitation et la rentabilité des entreprises.

La participation du **secteur secondaire** à la croissance s'établirait à 1,0 point en 2026, contre 1,3 point en 2025, en lien principalement avec la contribution positive des BTP (0,3 point en 2026, contre 0,4 point en 2025), dans un contexte de modération des dépenses d'investissement public dans plusieurs pays membres. La contribution des industries ressortirait à 0,7 point en 2026 contre 0,8 point en 2025. Enfin, la branche électricité, gaz et eau

porterait timidement l'activité avec une participation de 0,1 point en 2026 contre une contribution nulle en 2025, en lien avec l'amélioration projetée de l'offre d'électricité qui tirerait profit du barrage de Nachtigal au Cameroun, entré dans son potentiel énergétique total à près de 420 MW suite à la mise en service des 7 autres turbines en 2025. Il profiterait également du dédoublement de la capacité de l'usine hydroélectrique de Boali 2 en République Centrafricaine, de l'entrée en production en 2025 de la centrale solaire de la plaine d'Ayémé au Gabon d'une capacité de 30 MW et de celle de Sakai en République Centrafricaine d'une capacité de 15 MW.

Quant au **secteur tertiaire**, son apport à la croissance s'établirait à 1,1 point en 2026, contre 1,6 point en 2025. Ce ralentissement s'expliquerait par le fléchissement de la branche des « *services non marchands* » (-0,3 point en 2026 contre 0,1 point en 2025), et dans une moindre mesure des « *autres services marchands et ajustements* » qui verraient une contraction de leur apport à la croissance (0,4 point en 2026 contre 0,5 point en 2025). Les activités « *transport et communication* » seraient plus dynamiques (0,4 point en 2026 contre 0,2 point en 2025) tandis que les branches « *commerce, hôtels et restaurants* » se stabiliseraient à 0,7 point en 2026 comme en 2025.

Suivant l'optique demande, la *demande intérieure brute* contribuerait à la croissance à hauteur de 1,4 point en 2026, contre 2,3 points en 2025, sous l'effet du ralentissement de la consommation (0,3 point en 2026, contre 2,4 point en 2025) et du regain attendu des investissements bruts (1,1 point en 2026, contre -0,2 point en 2025). La formation brute de capital fixe serait en 2026 le principal moteur de la demande, avec un apport global de 1,0 point en 2026, contre 0,4 point en 2025, portée par sa composante publique (0,7 point en 2026 contre 0,6 point en 2025). De son côté, la composante publique de l'investissement contribuerait de 0,9 point en 2026, contre 0,7 point en 2025.

La dynamique de la demande intérieure s'accompagnerait d'une hausse des exportations plus forte que celle des importations, pour une contribution des exportations nettes à la croissance de 1,6 point en 2026, contre 1,4 point en 2025.

Sur le front des prix, l'inflation resterait en dessous de la norme communautaire de 3,0 %, s'établissant à 2,2 % en moyenne annuelle en 2026, contre 2,0 % en 2025. Cette légère hausse résulterait de l'augmentation progressive de l'inflation importée, en lien avec les premiers effets sur les économies de la CEMAC de la crise énergétique au Moyen Orient, notamment la hausse des coûts du fret. La poursuite du maintien des prix des carburants à la pompe dans les Etats de la CEMAC largement en deçà des niveaux observés sur les marchés mondiaux du carburant continuerait de protéger les pays de la CEMAC contre une flambée des prix. Au niveau des pays, le Cameroun afficherait un taux d'inflation de 2,9 % en 2026, le Congo de 4,5 %, la Guinée Équatoriale de 4,1 %, la RCA de 3,3 %, le Gabon de 1,1 % et le Tchad de -1,4 %.

• **Finances publiques**

La situation des finances publiques s'améliorerait avec le déficit du solde budgétaire (base engagements, hors dons) qui passerait de -4,5 % du PIB en 2025 à -3,3 % du PIB en 2026. Cette amélioration s'expliquerait par la hausse simultanée de la contribution des recettes pétrolières (+0,4 point contre -1,5 point un an plus tôt) et de celle des recettes non pétrolières (+0,7 point après +0,4 point l'année précédente). De plus, cette évolution serait liée à l'amélioration de la contribution des dépenses courantes (+0,2 point contre -0,9 point une année auparavant), ainsi que celle des dépenses en capital (-0,3 point contre -1,0 point un an plus tôt). L'augmentation de l'apport des recettes pétrolières résulterait principalement de la hausse des cours internationaux des hydrocarbures, sous l'effet notamment de la guerre au Moyen Orient. S'agissant de la hausse de la contribution des recettes non pétrolières, elle découlerait des efforts de mobilisation des recettes publiques, grâce à la poursuite de la digitalisation des processus de collecte des recettes fiscales et douanières, ainsi qu'à l'élargissement de la base fiscale dans la plupart des Etats de la CEMAC.

Concernant l'orientation de la politique budgétaire des pays de la CEMAC, celle-ci deviendrait expansionniste et procyclique en 2026. En effet, le solde primaire ajusté du cycle, bien que déficitaire, s'améliorerait, passant de -2,3 % du PIB en 2025 à -1,1 % du PIB en 2026. Cette évolution serait toutefois accompagnée d'une hausse de l'impulsion budgétaire, qui

évoluerait de -2,3 % du PIB en 2025 à +1,2 % du PIB en 2026, traduisant un soutien accru à la demande.

Toutefois, l'écart de production dans la CEMAC se creuserait en 2026, pour s'établir à -1,6 % contre -1,2 % en 2025, reflétant un niveau d'activité économique qui demeurerait inférieur à son potentiel, en dépit de la hausse projetée des exportations nettes. Celles-ci passeraient de 876,9 milliards en 2025 à 1 450,7 milliards en 2026, sous l'effet notamment du regain du prix du pétrole sur le marché international. Cette faiblesse persistante de l'activité économique par rapport à son potentiel se traduirait sur le plan budgétaire notamment par une dégradation du solde budgétaire de référence, exprimé en pourcentage du PIB, qui s'établirait à -2,2% en 2026 contre -1,6% en 2025, soit une détérioration de 0,6 point du PIB. Cette évolution éloignerait davantage ce solde de la norme communautaire fixée à au moins -1,5% du PIB, avec un écart par rapport au seuil qui se situerait à 0,7 point en 2026 contre 0,1 point un an plus tôt. Cette dynamique signifie un risque accru de non-respect de ce critère de convergence budgétaire, soulignant la nécessité d'une consolidation budgétaire, notamment à travers l'amélioration des recettes non pétrolières, la maîtrise des dépenses et une meilleure rationalisation des investissements publics.

Ainsi, la situation des finances publiques de la CEMAC afficherait, en 2026, un déficit budgétaire base engagement hors dons de 2 742,5 milliards, après 3 578,7 milliards l'année précédente. Avec une accumulation des arriérés de paiements de 694,4 milliards en 2026, contre 874,5 milliards en 2025, le déficit global (base caisse) devrait s'améliorer pour se situer à 2 048,1 milliards, après 2 704,2 milliards douze mois plus tôt. Pour financer ce déficit, les Etats devraient mobiliser des tirages extérieurs à hauteur de 3 883,8 milliards, et des dons à hauteur de 725,5 milliards auprès des partenaires financiers internationaux. Ces ressources permettraient aussi d'amortir leurs dettes extérieures à hauteur de 1 901,3 milliards, de rembourser 930,2 milliards de dette intérieure auprès du système bancaire sous régional et de réduire leur endettement vis-à-vis du système non bancaire de la CEMAC d'un montant de 905,4 milliards.

En rapport avec les évolutions décrites ci-dessus, le profil d'endettement des Etats de la CEMAC en 2026 se caractériserait par : (i) un encours de la dette globale de 49,0 % du PIB en 2026, comme en 2025 ; (ii) un ratio du service de la dette publique extérieure sur les recettes budgétaires de 19,0 %, contre 16,9 % l'année précédente et (iii) un ratio du service de la dette publique sur les exportations de 12,0 % en 2026, contre 11,0 % une année auparavant.

• Secteur extérieur

Le solde de la balance des transactions courantes, dons officiels compris, devrait s'améliorer, pour se situer à -2,8 % du PIB en 2026, contre -4,2 % du PIB en 2025. Cette amélioration de 1,4 point de pourcentage s'expliquerait principalement par une hausse des exportations de biens (+2,6 points) et la contraction du déficit de la balance des services (+0,5 point). La hausse des exportations de biens serait tirée par le pétrole brut (+1,6 point), en rapport avec l'augmentation des cours du baril sur les marchés internationaux (+18,4 % à 80,2 dollars), malgré la légère diminution des volumes exportés à 35,2 millions de tonnes en 2026 après 35,5 millions de tonnes en 2025. Ces effets positifs seraient toutefois partiellement atténués par la hausse des importations (- 1,9 point) et la légère contraction de l'excédent de la balance des transferts courants (-0,1 point).

Le solde net créditeur du compte de capital passerait de 1,0 % du PIB en 2025 à 0,5 % du PIB en 2026, principalement en raison de la baisse des dons accordés aux Administrations publiques. Ces derniers diminueraient de 779,2 milliards en 2025 à 390,9 milliards en 2026. L'excédent du compte financier passerait de 0,4 % du PIB en 2025 à 4,1 % du PIB en 2026, sous l'effet de la hausse de l'endettement net des Etats et des flux nets entrants d'investissements directs étrangers.

Au total, le solde global de la balance de paiements ressortirait excédentaire à 1,7 % du PIB, après un déficit de 2,7 % du PIB un an plus tôt. Cette amélioration de +4,5 points de pourcentage résulterait essentiellement d'une hausse des flux nets entrants au titre des autres investissements (+2,7 points) et d'une amélioration du solde de la balance des transactions courantes (+1,4 point). Ces dynamiques seraient néanmoins atténuées par une contraction du solde net créditeur du compte

de capital (-0,5 point). L'excédent du solde global, associé à une hausse des arriérés extérieurs de 42,0 milliards, permettrait d'accroître les réserves de change de 1 234,2 milliards. Ainsi, en 2026, les réserves de change couvriraient 4,53 mois d'importations de biens et services, contre 4,07 mois un an plus tôt.

• Situation monétaire

Au regard des hypothèses retenues dans le cadrage macroéconomique, la situation monétaire de la CEMAC en 2026 serait caractérisée par un renforcement de la position extérieure du système monétaire, une réduction des créances nettes sur les États et une progression du financement de l'économie.

Les avoirs extérieurs nets du système monétaire progresseraient de 62,6 %, pour s'établir à 4 625,9 milliards à fin décembre 2026. Cette évolution serait principalement soutenue par des entrées nettes de capitaux attendues, en lien avec la poursuite des investissements directs étrangers dans les secteurs des hydrocarbures, des mines, des infrastructures, de l'agroalimentaire, ainsi que par la mobilisation de financements extérieurs par les États. Elle bénéficierait également de la progression prévue des recettes d'exportation et de la poursuite des efforts de rapatriement effectif des devises issues des exportations.

Les créances nettes sur les États diminueraient, pour leur part, de 6,2 %, pour revenir à 10 529,5 milliards. Cette évolution traduirait une amélioration de la position financière nette des administrations publiques vis-à-vis du système monétaire, sous l'effet notamment de l'accroissement attendu des dépôts publics et du recours aux financements extérieurs. Elle contribuerait à atténuer les tensions exercées par les besoins de financement des États sur la liquidité bancaire et sur le marché régional des titres publics.

Dans le même temps, les crédits à l'économie progresseraient de 8,9 %, pour atteindre 14 965,2 milliards, reflétant la poursuite, à un rythme modéré, du financement du secteur privé par le système bancaire. Cette évolution serait notamment soutenue par les besoins de financement des entreprises opérant dans les secteurs des hydrocarbures, des mines, de l'agroalimentaire, de l'énergie, des transports, de la logistique, des

télécommunications et des BTP.

La progression relativement contenue du crédit au secteur privé pourrait néanmoins refléter la persistance des conditions de financement exigeantes, la perception encore élevée du risque de crédit ainsi que l'exposition importante de certains établissements bancaires aux risques souverains. Cette dernière limite les marges de financement disponibles pour les entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises.

Dans ce contexte, la masse monétaire augmenterait de 10,6 %, pour s'établir à 25 062,4 milliards à fin décembre 2026. Cette expansion serait principalement alimentée par l'accroissement des avoirs extérieurs nets, auquel s'ajouterait la progression des crédits à l'économie. Elle se traduirait, au niveau de ses composantes, par un renforcement des dépôts bancaires, en lien avec l'amélioration attendue de la liquidité globale de l'économie.

Au total, le taux de couverture extérieure de la monnaie ressortirait à 72,4 % à fin décembre 2026, contre 65,2 % un an auparavant, traduisant un renforcement de la stabilité extérieure de la monnaie.

1.2 Scénario optimiste avec un prix moyen du baril de pétrole brut à 87,2\$

• Secteur réel

Sous ce scénario, la croissance économique de la CEMAC ressortirait à 3,9 % en 2026, contre 3,0 % dans le scénario de base. Cette accélération serait essentiellement attribuable à une progression plus forte du secteur pétrolier, dont le taux de croissance atteindrait 4,1 %, contre - 0,1 % dans le scénario de base, ainsi qu'à une meilleure tenue du secteur non pétrolier, qui progresserait de 3,9 %, contre 3,4 %. Elle s'accompagnerait d'une amélioration plus importante des termes de l'échange de 19,6 %, contre 10,1 % dans le scénario de base, dans un contexte marqué par des cours du pétrole brut plus favorables et par une production portée en hausse de 3,3 % à 39,9 millions de tonnes.

Suivant l'optique offre, la croissance serait principalement soutenue par le secteur tertiaire et le secteur secondaire.

Le secteur primaire contribuerait à hauteur de 0,7 point, contre 0,6 point dans le scénario de base, grâce à la bonne tenue de l'agriculture (+0,3 point) et des activités d'élevage, de chasse, de pêche et de pisciculture (+ 0,3 point).

La contribution du secteur secondaire serait plus élevée que dans le scénario de base, s'établissant à 1,6 point, contre 1,0 point. Cette progression s'expliquerait par une contribution plus forte des industries à hauteur de 1,2 point, en particulier des « industries extractives » pour 0,7 point, portées par le pétrole brut pour 0,3 point, le gaz naturel pour 0,1 point et les extractions de minerais pour 0,2 point. Les bâtiments et travaux publics contribueraient à hauteur de 0,4 point, contre 0,3 point dans le scénario de base.

Le secteur tertiaire participerait à la croissance pour 1,3 point, contre 1,1 point dans le scénario de base. Cette contribution serait tirée principalement par la branche « commerce, hôtels et restaurants » (0,8 point), « transports et communications » (0,4 point), « autres services marchands et ajustements » (0,4 point).

Suivant l'optique demande, la dépense intérieure brute contribuerait à la croissance à hauteur de 2,0 points, contre 1,4 point dans le scénario de base. Cette contribution serait soutenue par les investissements bruts pour 0,7 point, avec principalement un apport de 0,8 point pour les investissements privés. La consommation participerait davantage à la croissance à hauteur de 1,3 point, tirée essentiellement par la consommation privée (1,8 point).

Dans ce contexte, les exportations nettes contribueraient positivement à la croissance, à hauteur de 1,8 point, contre 1,6 point dans le scénario de base. Cette amélioration résulterait de la contribution plus élevée des exportations de biens et services non facteurs (3,1 points), en dépit d'une contribution négative des importations (- 1,3 point).

Du côté des prix, l'inflation serait plus élevée dans ce scénario, s'établissant à 2,5 % en moyenne annuelle à fin 2026, contre 2,2 % dans le scénario de base. L'inflation demeurerait ainsi en deçà de la norme communautaire de 3,0 %.

• Secteur des finances publiques

Le solde budgétaire, base engagements, hors dons, ressortirait déficitaire en 2026, mais en amélioration par rapport à l'année précédente, à -2,7 % du PIB contre - 4,5% du PIB en 2025, sous l'effet principalement de la hausse de la contribution des recettes pétrolières (+1,1 point) et des recettes non pétrolières (+1,6 point).

Dans ce scénario, le solde global (base caisse) des Etats ressortirait à -1709,3 milliards en 2026, contre -2 048,1 milliards dans le scénario de référence. Ce déficit budgétaire, combiné à de nouveaux emprunts extérieurs de 3 892,9 milliards et des dons estimés à 733,1 milliards servirait à amortir la dette intérieure et extérieure, avec notamment l'amortissement de la dette extérieure qui devrait atteindre 1 901,3 milliards. Ainsi, à fin 2026, le profil d'endettement des États de la CEMAC serait caractérisé par : (i) un encours de la dette globale représentant 47,9 % du PIB, contre 49,0 % dans le scénario de référence ; (ii) un ratio du service de la dette extérieure sur les recettes budgétaires qui s'établirait à 18,3 % contre 19,0% dans le scénario de référence ; et (iii) un ratio du service de la dette extérieure par rapport aux exportations de biens et services non facteurs de 11,2%, contre 12,0 % dans le scénario de référence.

• Secteur extérieur

Le déficit de la balance des transactions courantes, dons officiels compris, se contracterait en 2026, de manière plus prononcée que dans le scénario de base, pour atteindre 1,6 % du PIB, après 4,2 % du PIB en 2025. Cette amélioration s'expliquerait principalement par une hausse plus importante des exportations de pétrole brut et de gaz, lesquelles représenteraient 16,5 % du PIB en 2026, contre 13,9 % du PIB en 2025 et 15,1 % du PIB dans le scénario de base. L'amélioration de 2,6 points de pourcentage, résulterait pour l'essentiel de la hausse des exportations (+4,8 points), liée au niveau relativement élevé des cours du pétrole. Ces effets positifs seraient toutefois atténués par la progression des importations de biens (-1,3 points).

Le solde net créditeur du compte de capital se stabiliserait autour de 0,5 % du PIB,

comme dans le scénario de référence. Par ailleurs, le solde net créditeur du compte financier ressortirait à +3,5 % du PIB, contre +4,1 % dans le scénario de référence, en raison d'un endettement moins important du secteur privé.

Au total, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire à +2,4 % du PIB, contre +1,7 % dans le scénario de base, après un déficit global de 1,0 % du PIB en 2025. Cette amélioration du solde global, de +3,4 points de pourcentage par rapport à 2025, s'expliquerait principalement par la hausse du solde net créditeur du poste « Autres investissements » (+2,3 points) et par l'amélioration du solde de la balance des transactions courantes (+2,3 points). Elle serait toutefois partiellement atténuée par la contraction du solde net créditeur du compte de capital (-0,4 point). L'excédent global de la balance des paiements et une augmentation des financements exceptionnels de +42,0 milliards permettraient d'accroître les réserves officielles de 1 730,7 milliards.

A fin 2026, les réserves officielles couvriraient 4,65 mois d'importations de biens et services dans ce scénario, contre 4,53 mois d'importations de biens et services dans le scénario de référence.

• Situation monétaire

Dans le scénario optimiste, la hausse du prix moyen du baril renforcerait les recettes d'exportation et les ressources budgétaires des États producteurs de pétrole, favorisant ainsi une accumulation plus importante des avoirs extérieurs et un moindre recours au financement bancaire des administrations publiques.

Dans ces conditions, les avoirs extérieurs nets du système monétaire progresseraient de 85,5 %, pour atteindre 5 280,2 milliards à fin décembre 2026. Les crédits à l'économie augmenteraient de 10,8 %, soutenus par l'amélioration de l'activité, de la liquidité bancaire et de la situation financière des entreprises. Parallèlement, les créances nettes sur les États reculeraient de 9,4 %, sous l'effet de l'augmentation attendue des recettes pétrolières, des dépôts publics et de la réduction des besoins de financement intérieur des administrations publiques.

En conséquence, la masse monétaire progresserait de 13,0 %, soit un rythme supérieur à celui du scénario de base. Ce scénario se traduirait ainsi par une position extérieure plus favorable, une liquidité plus abondante et des marges de financement accrues en faveur du secteur privé.

l'effet conjugué de l'augmentation des avoirs extérieurs bruts et de la réduction des engagements extérieurs. Elle contribuerait au renforcement de la position extérieure nette du système monétaire et à l'amélioration du taux de couverture extérieure de la monnaie.

2. Réserves de change

Suivant le scénario optimiste de la programmation monétaire, les réserves de change progresseraient de 27,2 % pour s'établir à 8 101,1 milliards au 31 décembre 2026. Cette évolution serait principalement soutenue par les entrées nettes de capitaux résultant principalement des investissements directs étrangers dans le secteur minier, de la mobilisation de financements extérieurs par les États ainsi que par l'amélioration des recettes d'exportation, conjuguée avec la poursuite des efforts de rapatriement des devises.

Exprimées en mois d'importations de biens et services, les réserves représenteraient 4,65 mois, contre 4,53 mois dans le scénario de référence, traduisant un renforcement de la position extérieure de la CEMAC. Cette évolution resterait toutefois tributaire des cours des produits de base, du respect des obligations de rapatriement des recettes d'exportation et de l'ampleur des sorties de devises liées aux importations et au service de la dette extérieure.

3. Avoirs extérieurs nets de la BEAC

Les avoirs extérieurs nets de la BEAC enregistraient une hausse de 71,1 % pour s'établir à 5 130,9 milliards, soit 7,82 milliards d'euros, au 31 décembre 2026.

Cette évolution résulterait de l'accroissement des avoirs extérieurs bruts de la Banque Centrale, alimenté par les recettes d'exportation rapatriées, les investissements directs étrangers dans le secteur minier notamment et les financements extérieurs mobilisés par les États. Elle serait également favorisée par la diminution attendue des engagements extérieurs de la BEAC.

La progression plus rapide des avoirs extérieurs nets de la BEAC par rapport aux réserves de change s'expliquerait ainsi par

V. PERSPECTIVES ECONOMIQUES A MOYEN TERME DE LA CEMAC

A. HYPOTHESES SOUS-JACENTES ET PREVISIONS MACROECONOMIQUES

1. L'économie mondiale entre choc géopolitique et essor technologique : une croissance globalement stable et une désinflation qui marque le pas

Dans son édition des Perspectives de l'économie mondiale, publiée en juillet 2026, le FMI a révisé ses projections macroéconomiques en raison principalement de l'évolution du conflit armé au Moyen-Orient. Ainsi, sous l'hypothèse d'un conflit limité à court terme, les prévisions du FMI font ressortir une croissance mondiale qui se situerait à 3,0 % en 2026, et à 3,4 % en 2027, contre 3,1 % et 3,2 % respectivement dans les projections d'avril. Ce profil de croissance, globalement inchangé en termes cumulés par rapport à l'édition d'avril 2026, masque d'importantes disparités : les perspectives s'amélioreraient pour certains pays exportateurs d'énergie situés hors de la zone de conflit et pour les pays étroitement intégrés à la chaîne de valeur technologique mondiale, tandis qu'elles se dégraderaient pour les importateurs de produits de base qui ne bénéficient pas de l'essor des investissements technologiques (IA). Ce choc géopolitique vient interrompre la dynamique de désinflation engagée depuis 2024. En effet, selon le FMI, l'inflation mondiale devrait évoluer de 4,1 % en 2025 à 4,7 % en 2026, avant de revenir à 3,9 % en 2027, soit une révision à la hausse de 0,3 et 0,2 point respectivement par rapport à avril, sous l'effet du renchérissement de l'énergie et des denrées alimentaires.

Ces projections restent très vulnérables à plusieurs aléas, notamment l'évolution des conflits au Moyen-Orient et entre la Russie et l'Ukraine, ainsi que les obstacles structurels à moyen terme tels que la montée du protectionnisme et le poids des dettes publiques, qui restreignent les marges budgétaires des États.

1.1. Des solides perspectives de croissance à moyen terme dans la CEMAC soutenues par les filières agroalimentaires, gaz, mines et métallurgie

Les projections macroéconomiques mises à jour en août 2026 par les Services de la BEAC mettent en exergue une consolidation de l'activité économique dans la CEMAC sur la période 2027-2029, avec un taux de croissance du PIB réel qui se situerait autour de 4,1 % en moyenne annuelle. Cette dynamique resterait soutenue par la fermeté des activités du secteur non pétrolier, la reprise de certains investissements structurants et la diversification progressive du secteur extractif.

Sur cette période, les perspectives de croissance de la CEMAC demeurent favorables, mais restent conditionnées par :

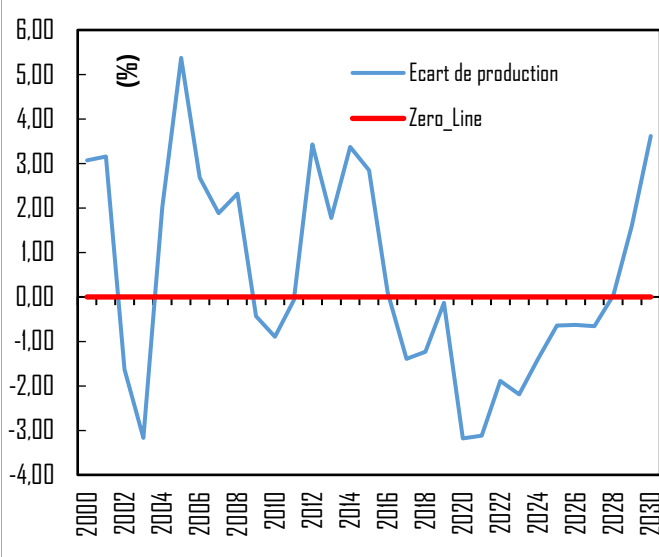
- La capacité de transformation des nombreux projets extractifs en véritables moteurs de diversification économique : plusieurs grands gisements de fer transfrontaliers et nationaux (Milingui et Baniaka au Gabon, Grand Zambé au Congo) sont prévus entrer en phase de production à court et moyen terme, entraînant l'émergence d'une industrie métallurgique locale, renforcée par le développement des projets de bauxite au Cameroun, de l'or et de l'antimoine au Tchad, l'exploitation de la potasse au Congo et les efforts d'industrialisation de la filière aurifère dans toute la sous-région ;

- La capacité des États à accélérer la mise en œuvre des mesures de consolidation budgétaires à travers l'amélioration de la qualité de la dépense publique et la mobilisation des financements soutenables, afin de dégager des marges de manœuvres budgétaires pour impulser la dynamique de croissance portée par le secteur privé de la CEMAC.

1.2. Le retour de la croissance serait favorisé par la reconstitution du potentiel productif post-Covid-19

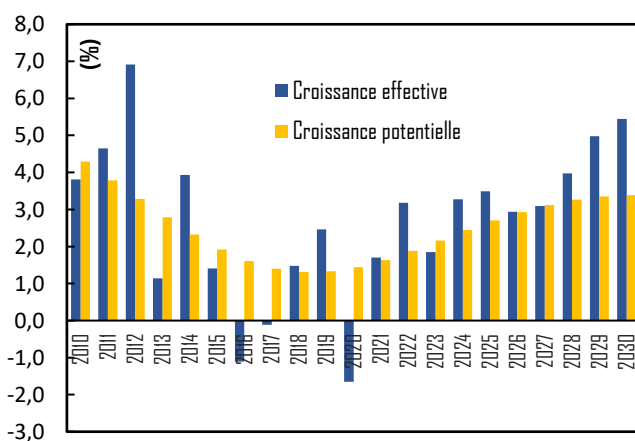
Pour la période 2021-2026, la croissance économique révisée de la CEMAC s'établirait en moyenne à 2,8 %, affichant un redressement notable par rapport à la moyenne de 0,2 % enregistrée entre 2016 et 2020. Cette performance s'expliquerait par la reconstitution progressive des capacités productives après la pandémie de covid-19. Les analyses des Services de la BEAC font état d'une progression constante de la production potentielle, laquelle soutiendrait une amélioration durable de la croissance effective. À partir de 2028, l'écart de production basculerait en zone positive, atteignant en moyenne 1,2 % sur la période 2027-2029.

Graphique 23 : Evolution de l'écart de production dans la CEMAC



Source : BEAC

Graphique 24 : Evolution de la croissance effective et de la croissance potentielle



Source : BEAC

2. Autres agrégats macroéconomiques : des tendances contrastées mais globalement encourageantes

Les dernières prévisions macroéconomiques de la CEMAC réalisées en août 2026, font ressortir des perspectives favorables pour la sous-région sur la période 2027-2029, soutenues par la consolidation attendue des finances publiques et le renforcement de la position extérieure. Dans ce contexte, les profils à moyen terme des autres comptes macroéconomiques seraient les suivants :

- le déficit du solde budgétaire (base engagements, hors dons) devrait se réduire progressivement, passant de 2,8 % du PIB en 2027 à 2,3 % en 2028, avant de revenir à 1,4 % en 2029. Cette trajectoire traduirait la poursuite des mesures d'assainissement des finances publiques préconisées par les Chefs d'État lors du Sommet du 22 janvier 2026 à Brazzaville. Cet assainissement reposerait notamment sur l'amélioration de la mobilisation des recettes non pétrolières, la rationalisation des dépenses fiscales, la digitalisation des régies financières d'une part, et sur une meilleure maîtrise des charges courantes, une amélioration de l'efficacité de l'investissement public et une gestion rigoureuse de la dette, d'autre part ;
- le déficit du compte courant (dons officiels inclus) devrait s'accroître progressivement, passant de 3,3 % du PIB en 2027 pour s'établir autour de 4,7 % du PIB en 2029. Cette évolution s'expliquerait par la baisse progressive anticipée des cours du pétrole brut et par la hausse des besoins d'importations nécessaires aux investissements dans les secteurs clés, notamment les hydrocarbures, les mines, l'énergie, les transports et les infrastructures. L'amélioration du compte courant dépendra de la capacité des États à diversifier leurs exportations, à développer les chaînes de valeur régionales et à réduire la dépendance de la Sous-région vis-à-vis des importations de produits alimentaires, énergétiques et manufacturés.

Entre 2027 et 2029, les agrégats monétaires afficheraient des évolutions positives : (i) la masse monétaire progresserait en moyenne de 7,2 % par an. Cette évolution serait principalement soutenue par l'augmentation des dépôts bancaires liée au dynamisme de l'activité non pétrolière, à l'exécution des projets publics et privés ainsi qu'à l'approfondissement de l'inclusion financière et des moyens de paiement électroniques ; (ii) les avoirs extérieurs nets du système monétaire augmenteraient en moyenne de 16,5 % par an sur la période. Cette progression serait favorisée par le renforcement du rapatriement et de la centralisation des recettes d'exportation, notamment celles des entreprises pétrolières et minières ; (iii) les crédits à l'économie progresseraient de 7,9 % en moyenne annuelle entre 2027 et 2029. Cette évolution traduirait une amélioration graduelle du financement des activités productives, soutenue par les besoins d'investissement dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, des mines, de l'énergie, des transports, du commerce et des services.

B. PRÉVISIONS A MOYEN TERME DE L'INFLATION ET DES RESERVES DE CHANGE

1. Prévisions à moyen terme de l'inflation

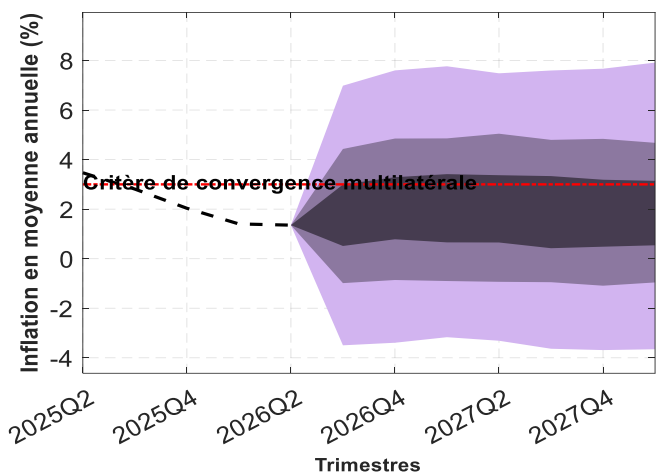
Selon le FMI (Perspectives de l'économie mondiale, mise à jour de juillet 2026), le processus mondial de désinflation a été interrompu par le conflit au Moyen-Orient et la hausse des prix de l'énergie. L'inflation mondiale devrait ainsi passer de 4,1% en 2025 à 4,7% en 2026, avant de refluer à 3,9% en 2027. Par rapport aux projections d'avril 2026, ces prévisions ont été relevées de 0,3 point pour 2026 et de 0,2 point pour 2027. Le FMI maintient toutefois l'hypothèse d'une réouverture progressive du détroit d'Ormuz et d'une normalisation des conditions d'approvisionnement à partir de 2027.

La hausse des hydrocarbures continuerait de se transmettre aux prix des engrais, du fret et des produits alimentaires, avec des effets plus marqués dans les économies émergentes et en développement. Dans les projections de juillet, les prix du pétrole seraient supérieurs de 32 % à leur niveau de 2025, ceux du gaz naturel de

22 %, ceux des engrais de 26 % et ceux des produits alimentaires de 8 %. En Afrique subsaharienne, l'inflation médiane est désormais projetée à 4,5% en 2026 et 4,3% en 2027, contre 4,2% en 2025. Ces estimations sont inférieures aux projections d'avril 2026, qui tablaient sur 5,0% en 2026 et 4,5% en 2027, mais elles restent exposées à un risque de révision à la hausse en cas de prolongation du conflit, de fermeture durable du détroit d'Ormuz ou de nouvelle flambée des cours des matières premières.

Dans la CEMAC, l'inflation moyenne selon le scénario central demeurerait en dessous de la cible communautaire de 3 %, autour de 2,9 % en 2027, 2,2 % en 2028, 2,5 % en 2029 (après 2,2 % en 2026).

Graphique 25: Prévisions de l'inflation en moyenne annuelle dans la CEMAC à l'horizon du premier trimestre 2028



Source : BEAC, à partir des données des administrations nationales. Note : Les bandes représentent respectivement les intervalles de prévision de 30 %, 60 % et 90% (de la plus foncée à la plus claire).

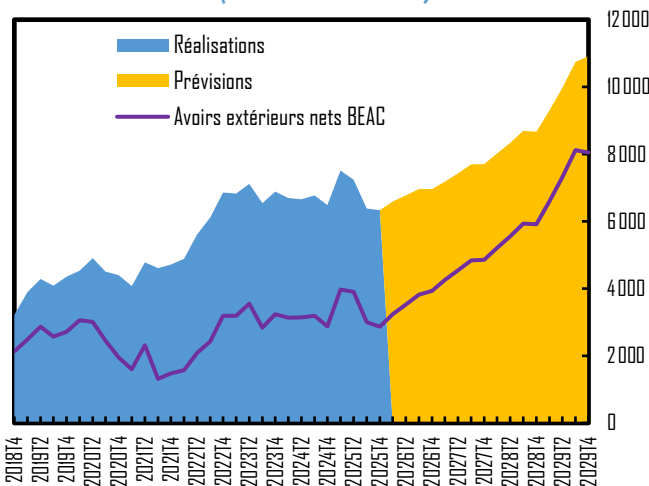
2. Prévisions à moyen terme des réserves de change et des avoirs extérieurs nets de la BEAC

À moyen terme, l'évolution des réserves de change de la CEMAC et des avoirs extérieurs nets de la BEAC resterait dépendante d'un environnement international incertain et de vulnérabilités structurelles persistantes. Bien que leur niveau actuel demeure globalement satisfaisant, la consolidation de la position extérieure de la Sous-région reste exposée à plusieurs facteurs de risque, notamment : l'intensification des tensions géopolitiques internationales, la forte volatilité des cours des

matières premières et un ralentissement plus prononcé de l'activité économique mondiale.

Toutefois, les projections de la BEAC font ressortir un renforcement progressif de la position extérieure de la CEMAC. Cette évolution serait soutenue notamment par l'accroissement des capacités de production et d'exportation dans les secteurs pétrolier, gazier et minier, ainsi que par la mise en exploitation de nouveaux projets structurants. La poursuite des investissements directs étrangers (IDE) dans les industries extractives, la mobilisation d'appuis budgétaires extérieurs par les États membres et les décaissements liés aux projets d'investissement contribueraient également à renforcer la position extérieure. De plus, la poursuite de l'application rigoureuse de la Réglementation des changes devrait favoriser l'accumulation des avoirs extérieurs de la Banque Centrale. Enfin, la diversification progressive des économies, le développement des chaînes de valeur locales et l'amélioration projetée des exportations non pétrolières contribueraient à réduire la dépendance de la Sous-région à l'égard des hydrocarbures et à renforcer ses équilibres extérieurs.

Graphique 26 : Prévisions des réserves de change de la CEMAC et des avoirs extérieurs nets de la BEAC
(En milliards de XAF)



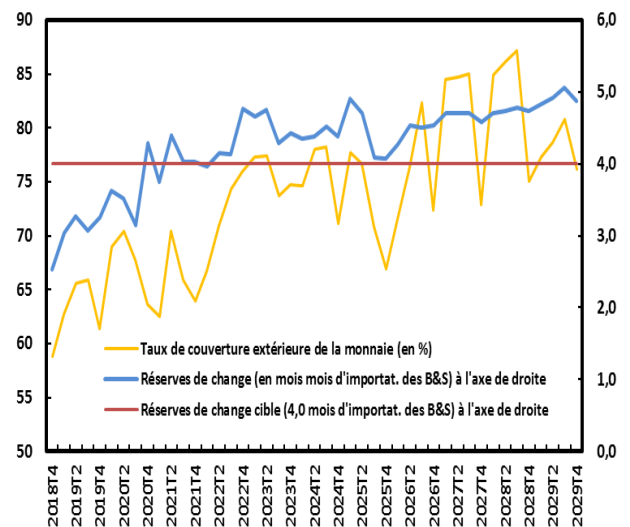
Source : BEAC

Dans ce contexte, les réserves de change poursuivraient leur trajectoire ascendante, évoluant de 7 604,6 milliards à fin 2026, soit 4,53 mois d'importations de biens et services, à 7 972,6 milliards en 2027 (4,58 mois d'importations de biens et services), puis 8 656,1 milliards en 2028 et 9 325,4 milliards en 2029. Parallèlement, le taux de couverture extérieure de la monnaie se maintiendrait à un niveau confortable, autour de 74,7 % en

moyenne sur la période 2027-2029, après 72,4 % en 2026.

Suivant la même tendance, les avoirs extérieurs nets de la BEAC devraient poursuivre leur consolidation pour s'établir à 6 614,3 milliards à fin 2029, contre 4 497,8 milliards à fin 2026. Cette progression illustre le renforcement progressif de la position extérieure de la sous-région.

Graphique 27 : Prévisions des réserves de change de la CEMAC en mois d'importations des biens et services, et du taux de couverture extérieure de la monnaie



Source : BEAC

C. RISQUES INTERNES ET EXTERNES

Les projections à moyen terme demeurent entourées d'incertitudes élevées, dans un environnement international caractérisé par le ralentissement de la croissance mondiale, l'interruption de la dynamique de désinflation, la volatilité des prix des matières premières et le maintien de conditions financières internationales restrictives notamment pour les pays présentant des vulnérabilités budgétaires. Exacerbés par les tensions géopolitiques récentes, ces risques sont susceptibles d'affecter la trajectoire de croissance à moyen terme de l'inflation et des réserves de change de la CEMAC.

1. Risques sur l'activité économique

À moyen terme, la dynamique de croissance de la CEMAC resterait exposée à plusieurs risques externes majeurs, exacerbés par la conjoncture récente :

- *escalade ou prolongation des conflits au Moyen-Orient et en Europe de l'Est : Une perturbation durable des routes énergétiques et maritimes pèserait sur la demande mondiale, les coûts logistiques et les chaînes d'approvisionnement. Pour les pays de la CEMAC exportateurs de pétrole, l'effet prix favorable pourrait être neutralisé par la baisse des volumes, la hausse des coûts d'importation et l'incertitude sur les investissements.*
- *le maintien de conditions financières internationales restrictives : une persistance de l'inflation mondiale, notamment sous l'effet de l'énergie, retarderait l'assouplissement monétaire et maintiendrait des coûts de refinancement élevés pour les États et les entreprises de la Sous-région ;*
- *la fragmentation géoéconomique, les tensions commerciales et le protectionnisme : la multiplication des droits de douane, restrictions technologiques et politiques de relocalisation pourrait ralentir les échanges, contracter les flux d'investissements directs étrangers (IDE) vers les économies de la CEMAC et restreindre l'accès aux équipements et financements nécessaires aux projets miniers, énergétiques et industriels.*

Au niveau interne, les perspectives de croissance resteraient également exposées à plusieurs fragilités propres à la Sous-région, notamment :

- les dérapages budgétaires, les accumulations d'arriérés et les besoins élevés de financement de certains États, dans un contexte de liquidité bancaire encore contrainte et de vulnérabilité accrue liée au poids du service de la dette ;
- les retards dans la mise en œuvre des réformes structurelles et de gouvernance, notamment celles visant à améliorer la mobilisation des recettes non pétrolières, l'efficacité de la dépense publique, la gouvernance des entreprises publiques, l'amélioration du climat des affaires et l'efficacité de l'investissement public ;
- les contraintes énergétiques et logistiques persistantes, relevées dans plusieurs pays de la Sous-région, qui pourraient limiter la

montée en puissance des projets industriels, miniers, portuaires et agricoles ;

- la vulnérabilité climatique, dont les effets (sécheresses, inondations, etc.) pourraient affecter les campagnes agricoles, la sécurité alimentaire, les infrastructures et les flux migratoires internes.

Dans ce contexte, la gestion proactive de la dette, la poursuite des réformes budgétaires et structurelles, l'application rigoureuse de la Réglementation des Changes et la préservation de la stabilité monétaire et financière devraient demeurer des priorités pour consolider la trajectoire de croissance à moyen terme dans la CEMAC.

2. Risques sur la trajectoire des prix

Au plan externe, la trajectoire des prix resterait principalement exposée à la volatilité des cours internationaux de l'énergie, des engrais et des produits alimentaires. Une prolongation des tensions au Moyen-Orient pourrait maintenir les prix du pétrole, du gaz, du fret maritime et des intrants agricoles à des niveaux élevés, avec des effets de second tour sur les coûts de transport, de production et de distribution dans la CEMAC.

Sur le plan interne, remontée de l'inflation pourrait résulter de :

- la dégradation de certaines infrastructures routières et logistiques, qui renchérirait les coûts d'acheminement des produits vers les marchés ;
- les tensions persistantes sur le prix de l'énergie et de certains services de transport, qui pèseraient sur les coûts de production et de transport dans plusieurs pays ;
- l'insécurité sur certains corridors et les aléas climatiques, affectant l'offre agricole avec des effets de second tour sur les transports, les services et les anticipations d'inflation ;
- les ajustements fiscaux et tarifaires destinés à renforcer la mobilisation des recettes publiques, mais susceptibles

d'avoir des effets temporaires sur les prix.

Toutefois, les tensions sur les prix pourraient être contenues à moyen terme par l'amélioration de l'offre agricole locale (sous réserve d'un climat favorable), le développement de l'agro-industrie, le fonctionnement plus fluide des corridors, la diversification progressive des sources d'approvisionnement, l'accroissement des capacités de stockage et une politique monétaire prudente.

3. Risques sur la trajectoire des réserves de change

La trajectoire des réserves de change resterait globalement favorable à moyen terme, mais demeurerait exposée à plusieurs risques externes et internes.

Au plan externe, les principaux risques concernent :

- une prolongation des tensions géopolitiques, qui, bien qu'elles puissent soutenir temporairement les prix des hydrocarbures, pourrait renchérir le coût des importations de biens d'équipement et peser sur le solde de la balance des paiements ; et
- un durcissement des conditions financières internationales, qui pourrait limiter l'accès des États aux financements extérieurs et renchérir les opérations de refinancement de dette.

Au plan interne, la consolidation des avoirs extérieurs de la Banque Centrale pourrait être freinée par :

- une exécution insuffisante des mesures de rapatriement et de centralisation des recettes d'exportation, notamment de la part du secteur extractif ;
- un alourdissement du service de la dette extérieure, captant une part importante des devises disponibles ; et
- des retards dans la réalisation des projets pétroliers, gaziers et miniers structurants, susceptibles de ralentir la progression des exportations et des recettes en devises.

D. ORIENTATION DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE ET PROPOSITION DE DECISIONS

L'orientation de la politique monétaire pour le quatrième trimestre 2026 s'inscrit dans un contexte marqué par le maintien du taux d'inflation sous régional au-dessous de la norme communautaire à court et à un moyen termes et par une consolidation de la stabilité externe de la monnaie.

En effet, le taux de couverture extérieure de la monnaie et les réserves de change devraient rester respectivement au-dessus de 72 % et 4,5 mois d'importation des biens et services. Par ailleurs, la prévision du taux directeur à l'aide de la règle de politique monétaire optimale indique une possible baisse du **TIAO** (annexe 4), avec une trajectoire projetée de 50 points de base au-dessous de 4,50 % pour le quatrième trimestre 2026.

Tous ces éléments militent *a priori* pour un assouplissement des conditions monétaires à l'effet de relancer une croissance économique qui demeure faible. Toutefois deux facteurs plaident pour la prudence. En premier lieu, les effets de la précédente baisse des taux ne se sont pas encore répercutés sur l'économie réelle, le délai de transmission étant d'environ 8 trimestres. En second lieu, l'intensification des conflits sur divers théâtres et les contraintes sur le commerce mondial pourraient se traduire par une accentuation des pressions inflationnistes.

Eu égard à tout ce qui précède, il est suggéré de maintenir inchangées les conditions monétaires. Ainsi, le **TIAO** resterait à 4,50 %, le taux de la facilité de prêt marginal à 5,75 %, les coefficients des réserves obligatoires à 6,50 % sur les exigibilités à vue et à 4,00 % sur les exigibilités à terme, et le taux de la facilité de dépôt à 0,00 %.

Le projet de résolution ci-dessous est soumis à l'appréciation du Comité de Politique Monétaire :

PROJET DE RESOLUTION

Le Comité de Politique Monétaire, réuni en session ordinaire le 28 septembre 2026 à Yaoundé (République du Cameroun), a pris connaissance des évolutions économiques et financières aux niveaux international et sous régional. Dans un contexte international marqué par des incertitudes sur le plan de l'économie mondiale et au niveau sous-régional, par i) des réalisations macroéconomiques plutôt favorables, ii) une position extérieure confortable, et iii) un taux d'inflation maîtrisé au-dessous de la norme, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés :

- ✓ le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres à 4,50 % ;
- ✓ le Taux de la Facilité de Prêt Marginal à 5,75 % ;
- ✓ le Taux de la Facilité de Dépôt à 0,00 % ; et
- ✓ les coefficients des réserves obligatoires à 6,50 % sur les exigibilités à vue et à 4,00 % sur les exigibilités à terme /-

ANNEXES

Annexe 1 : Conditions d'intervention de la BEAC

Le 29 juin 2026, le Comité de Politique Monétaire de la BEAC a procédé aux réaménagements ci-après :

Principaux taux d'intervention de la BEAC, à compter du 29 juin 2026

Taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) :	4,50 % (<i>nouveau</i>)
Taux de la Facilité marginale de prêt :	5,75 % (<i>nouveau</i>)
Taux de la Facilité marginale de dépôts :	0,00 % (<i>inchangé</i>)

Taux pour la protection des épargnants, à compter du 08 juillet 2014

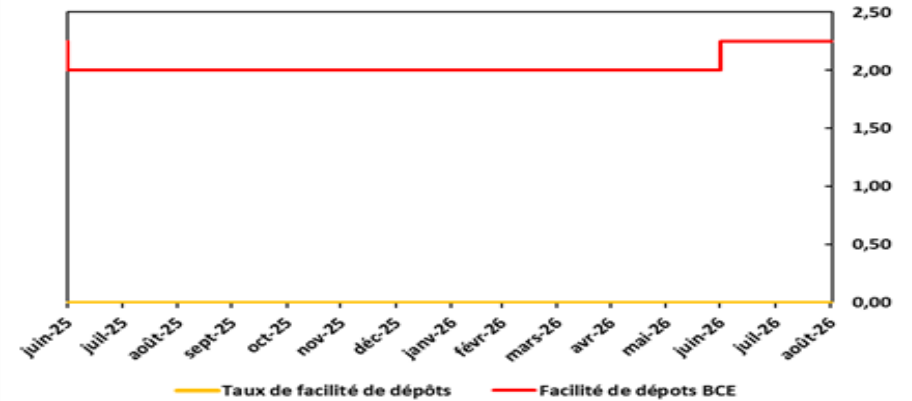
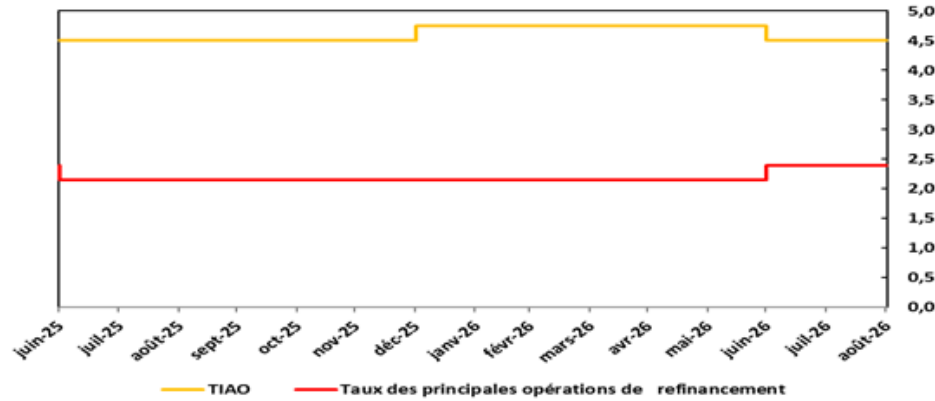
Taux Créditeur Minimum (TCM) :	2,45 % (<i>inchangé</i>)
--------------------------------	----------------------------

Taux d'intérêt sur Placements Publics de la BEAC, à compter du 08 juillet 2014

Taux d'Intérêt Sur Placement Public au titre du Fonds de réserve pour les Générations Futures (TISPP ₀)	0,40 % (<i>inchangé</i>)
Taux d'Intérêt Sur Placement Public au titre du Mécanisme de Stabilisation des recettes budgétaires (TISPP ₁)	0,05 % (<i>inchangé</i>)
Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre des Dépôts Spéciaux (TISPP ₂)	0,00 % (<i>inchangé</i>)

Source : BEAC

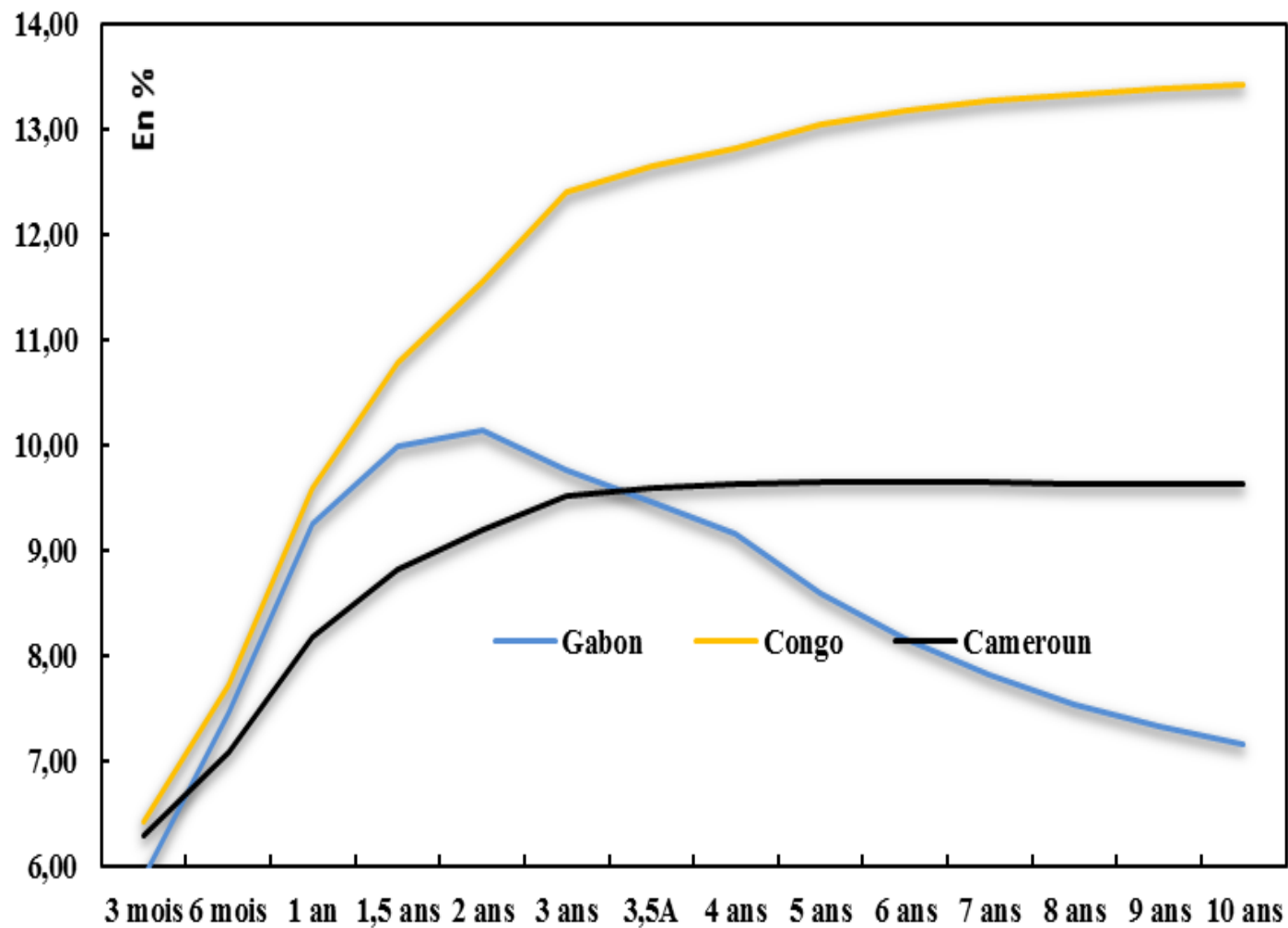
Annexe 2 : Evolution des taux de la BCE et de la BEAC



Taux d'intérêt	BCE			BEAC		Différentiels de taux	
	Taux des principales opérations de refinancement	Facilité de prêt marginal	Facilité de dépôts	TIAO	Facilité de dépôts	TIAO - Taux refinance (BCE)	Facilité de dépôts (BEAC) - Facilité de dépôts (BCE)
août -25	2,15	2,40	2,00	4,50	0,00	2,35	-2,00
Sept -25	2,15	2,40	2,00	4,50	0,00	2,35	-2,00
Oct -25	2,15	2,40	2,00	4,50	0,00	2,35	-2,00
Nov -25	2,15	2,40	2,00	4,50	0,00	2,35	-2,00
Déc -25	2,15	2,40	2,00	4,75	0,00	2,60	-2,00
Janv -26	2,15	2,40	2,00	4,75	0,00	2,60	-2,00
Févr -26	2,15	2,40	2,00	4,75	0,00	2,60	-2,00
Mars -26	2,15	2,40	2,00	4,75	0,00	2,60	-2,00
Avril -26	2,15	2,40	2,00	4,75	0,00	2,60	-2,00
Mai -26	2,15	2,40	2,00	4,75	0,00	2,60	-2,00
Juin -26	2,40	2,65	2,25	4,50	0,00	2,10	-2,25
Juil -26	2,40	2,65	2,25	4,50	0,00	2,10	-2,25
Août -26	2,40	2,65	2,25	4,50	0,00	2,10	-2,25
Sept-26	2,65	2,90	2,50	4,50	0,00	1,85	-2,50

Sources : BEAC, Banque de France, Taux de fin de mois

Annexe 3 : Courbes des taux de rendement des titres publics de juillet 2026



Annexe 4 : Méthodologie de calcul de l'Indice Composite des Activités Economiques (ICAE)

Dans le but d'améliorer le cadre d'analyse conjoncturelle dans les pays de la CEMAC, la BEAC, avec le soutien financier de la Banque Mondiale, a initié le projet de mise en place de l'Indice Composite des Activités Economiques (ICAE). Cet indicateur précoce et coïncident du produit intérieur brut permet de mesurer très rapidement la dynamique des activités économiques et de faire chaque trimestre un diagnostic du secteur réel des pays de la CEMAC. En effet, compte tenu des délais de production des comptes nationaux et de l'impératif de la tenue d'un CPM chaque trimestre, il est nécessaire de disposer d'un indicateur qui renseigne sur l'état de santé du secteur productif (un proxy du PIB) et qui indique à l'avance l'évolution du PIB. L'ICAE permet donc d'avoir une première indication de la dynamique du PIB trimestriel, à défaut de disposer du PIB lui-même, permettant au CPM de décider en conséquence.

Ainsi, une hausse de l'ICAE annonce une hausse du PIB (respectivement un repli de l'ICAE annonce un recul du PIB).

Deux versions de l'ICAE ont été arrêtées : (i) une version dite « optique production » et (ii) une version dite « éclectique ».

La version dite ICAE « optique production », repose sur le suivi de toutes les branches d'activités. Par conséquent l'ICAE s'obtient par une agrégation de toutes les branches d'activités de la nomenclature d'activité d'AFRISTAT. Cette approche est plus exhaustive en matière de branches d'activités et de ce fait permet de calculer aussi l'indice des prix à la production industrielle (IPPI), l'indice de la production industrielle (IPI) et l'indice du chiffre d'affaires (ICA) pour les Instituts Nationaux de Statistique (INS) des Etats membres de la CEMAC.

La version dite « optique éclectique », qui est plus rapide à mettre en œuvre, repose sur le choix pour chaque pays d'un certain nombre de variables identifiées⁸ comme étant fortement corrélées avec le PIB. Ces variables doivent être en production auprès des administrations nationales et autres entités productrices de données de la sous-région, et publiées suivant des délais courts. Dans ce cas, l'ICAE s'obtient par une agrégation des variables retenues pour chaque pays. En attendant l'aboutissement du projet ICAE en cours, les services de la DERS calculent et suivent l'ICAE selon l'approche éclectique, pour préparer les dossiers du CPM.

Quelle que soit l'optique retenue, l'ICAE de la Zone est une moyenne des ICAE pays pondérée par le poids de chaque pays dans le PIB réel sous-régional pour une année de base, en l'occurrence 2015 pour l'instant.

ETAPES DE CALCUL DE L'ICAE

Pour compiler l'indice composite des activités économiques, après collecte des données nécessaires auprès des entités productrices, on procède en cinq (5) étapes comme suit :

⁸Cameroun (18 variables), République Centrafricaine (17 variables), Congo (19 variables), Gabon (22 variables), Guinée Equatoriale (18 variables) et le Tchad (12 variables).

1^{ère} étape :

Calcul du taux de croissance mensuel de chaque indicateur de l'activité en utilisant une formule de taux de croissance symétrique. En effet, pour chaque variable i , $i=1, \dots, N$, on calcule les variations au mois le mois à partir d'un taux de croissance symétrique, tels que :

$$C_{it} = \frac{X_{i,t} - X_{i,t-1}}{\frac{X_{i,t} + X_{i,t-1}}{2}} \times 100, \quad i = 1, \dots, N, \quad t = 1, \dots, T \quad (1)$$

Cette équation peut encore s'écrire plus simplement comme suit :

$$C_{it} = \frac{X_{i,t} - X_{i,t-1}}{X_{i,t} + X_{i,t-1}} \times 200, \quad i = 1, \dots, N, \quad t = 1, \dots, T \quad (2)$$

2^{ème} étape :

Normalisation des variations de chacune des composantes pour ajuster le taux de croissance mensuel des indicateurs élémentaires de la volatilité de chacune des composantes. En effet, pour chaque variable i , $i=1, \dots, N$, on normalise les changements au mois le mois calculés précédemment à l'aide de la formule suivante:

$$m_{it} = C_{it} \times SF_i^t, \quad i = 1, \dots, N, \quad t = 1, \dots, T \quad (3)$$

Où SF_i désigne le facteur de normalisation de l'entreprise i , $i=1, \dots, N$, donné par

$$SF_i^t = \frac{\omega_{c_{i,t}}}{\sum_{i=1}^N \omega_{c_{i,t}}}$$

avec $\omega_{c_{i,t}} = \frac{1}{\sigma_{c_{i,t}}}$, et $\sigma_{c_{i,t}}$ qui sont, respectivement l'écart-type de la production

de la variable i , $i=1, \dots, N$, au cours des 12 mois précédents, jusqu'au mois t , $t=1, \dots, T$. En conséquence, les changements normalisés au mois le mois sont alors donnés par :

$$m_{it} = C_{it} \times \left[\frac{1}{\sigma_{c_{i,t}} \sum_{j=1}^N \left(\frac{1}{\sigma_{c_{j,t}}} \right)} \right], \quad i = 1, \dots, N, \quad t = 1, \dots, T \quad (4)$$

3^{ème} étape :

Calcul de l'indice composite de l'activité économique par fixation de sa valeur à une date donnée et calcul de sa valeur aux autres dates en utilisant une formule récursive issue de celle du taux de croissance symétrique. En effet, Pour un niveau IO donné, on calcule l'indice I_t , $t=1, \dots, T$ comme suit :

$$I_t = I_{t-1} \times \frac{200 + \sum_{i=1}^N m_{i,t}}{200 - \sum_{i=1}^N m_{i,t}}, \quad t \geq 1 \quad (5)$$

4^{ème} étape :

Normalisation de la valeur de l'indice en base 100 sur une période donnée. En effet, On procède, pour cette étape à la fixation d'une année de base 100 pour le CIEA, de sorte que l'indice composite des activités économiques (CIEA) pour un mois t est donné par :

$$\text{CIEA}_t = 100 \times \frac{I_t}{B_{t[0]}}, \quad t \geq 1 \quad (6)$$

Où : $B_{t[0]}$ = niveau moyen de l'indice I_t sur les douze mois de l'année de base.

Toutefois, il convient de noter que l'année de base est une année civile non exceptionnelle, jugée normale, stable, qui ne présente pas des influences particulières sur l'activité économique.

5^{ème} étape :

Afin d'obtenir un ICAE au niveau de la CEMAC, il a été retenu de procéder au calcul de la moyenne des ICAE pays, pondérée par les PIB annuel d'une année de base.

Annexe 5 : Principaux indicateurs économiques et financiers de la CEMAC

	2021	2022	2023	2024	2025	2025	2026	2026	2026	2027	2028	2029	2030
		Estim.	Estim.	Estim.	Sb- 68,92\$	Estim.	Sop- 87,2\$	Sb- 80,2\$	SP- 75,2\$	Prév.	Prév.	Prév.	Prév.
(Variation annuelle en pourcentage)													
PIB, prix et population													
Taux de croissance (PIB reel)	1,7	3,2	1,9	3,3	2,4	3,7	3,9	3,0	1,8	3,5	3,9	4,8	5,0
dont secteur pétrolier	-15,9	0,2	0,9	2,5	-1,2	-1,8	4,1	-0,1	-3,6	1,5	3,3	4,8	4,5
secteur non pétrolier	3,9	3,7	2,1	3,5	3,0	4,6	3,9	3,4	2,5	3,8	4,0	4,8	5,1
Inflation (prix à la consommation, en moy annuelle, décembre)	1,6	5,6	5,6	4,1	2,2	2,0	2,5	2,2	1,6	2,9	2,2	2,5	2,7
Inflation (prix à la consommation, en glissement annuel, décembre)	2,6	6,7	4,6	3,4	1,8	1,7	2,1	1,8	1,3	2,4	1,8	2,1	2,2
Monnaie et crédit	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoirs extérieurs nets	-30,7	118,5	7,5	11,7	-1,1	-14,8	85,5	62,6	44,7	15,5	17,4	16,4	19,4
Crédits à l'économie	12,0	7,8	6,8	17,6	13,6	10,3	10,8	8,9	7,3	7,7	7,7	8,3	7,1
Créances nettes sur l'Etat	29,4	3,5	12,4	5,1	8,1	11,5	-9,4	-6,2	-3,0	0,1	-0,7	-5,1	-5,2
Masse monétaire (M2)	12,6	13,7	9,0	10,5	5,1	7,7	13,0	10,6	9,0	7,1	7,8	6,7	7,2
Taux de couverture extérieure (fin de période)	64,0	73,1	71,9	74,9	67,0	65,2	73,3	72,4	72,2	72,9	75,0	76,2	78,6
Termes de l'échange	36,9	27,4	-19,3	1,5	-13,4	-9,6	19,6	10,1	4,7	-8,1	-5,7	-4,0	-5,6
Finances publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Recettes totales	14,7	18,5	18,7	17,7	18,1	16,0	16,5	16,3	16,1	16,6	16,7	16,9	16,7
Recettes pétrolières	5,6	9,9	8,4	6,6	6,0	4,9	5,4	5,1	4,8	4,7	4,5	4,4	4,1
Recettes non pétrolières	9,0	8,6	10,3	11,1	12,1	11,0	11,2	11,2	11,2	11,9	12,2	12,5	12,6
Depenses totales 1/	16,3	16,5	18,4	19,2	19,5	20,5	19,3	19,5	19,9	19,4	19,0	18,3	17,0
Dépenses courantes	12,7	12,9	14,2	14,3	13,7	14,7	13,6	13,8	14,1	13,1	12,6	11,9	11,4
Dépenses en capital	3,6	3,6	4,2	4,9	5,8	5,7	5,7	5,8	5,9	6,4	6,3	6,4	5,6
Solde budgétaire primaire (deficit -)	1,3	4,8	3,2	1,6	2,7	-0,4	1,0	0,5	0,0	1,4	1,9	2,6	3,0
Solde primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % PIB hors pétrole	-6,9	-8,4	-7,7	-7,5	-6,4	-8,4	-7,2	-7,4	-7,6	-6,7	-5,6	-4,8	-3,3
Solde budgétaire, base engagements hors dons (deficit -)	-1,7	2,0	0,3	-1,5	-1,4	-4,5	-2,7	-3,3	-3,9	-2,8	-2,3	-1,4	-0,3
Solde budgétaire, base engagements dons compris (deficit -)	-1,2	2,5	0,8	-0,9	-0,6	-3,3	-1,9	-2,4	-3,0	-2,1	-1,6	-0,7	0,4
Secteur extérieur													
Exportations de biens et services non facteurs	27,4	34,8	28,1	26,3	23,1	22,1	25,6	23,8	22,9	22,8	21,8	20,9	20,0
Importations de biens et services non facteurs	-22,3	-23,1	-25,6	-23,7	-23,1	-23,6	-24,4	-24,1	-23,9	-24,0	-23,9	-23,6	-22,7
Solde du compte courant (dons off.incl., def.-)	1,3	4,5	-1,4	0,7	-2,9	-4,2	-1,6	-2,8	-3,3	-3,3	-4,2	-4,7	-4,4
Solde du compte courant (dons off.excl., def. -)	0,9	4,0	-2,0	0,1	-3,4	-4,8	-2,0	-3,2	-3,7	-3,8	-4,6	-5,1	-4,8
Stock de la dette globale/PIB	56,5	48,8	48,7	48,8	51,1	49,0	47,9	49,0	50,1	48,7	48,0	45,9	42,9
Réserves extérieures hors FMI (en mois d'importations de biens et snf caf)	2,38	3,05	2,75	3,14	2,64	2,58	3,42	3,25	3,12	3,43	3,69	3,95	4,49
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf)+service de la dette publique extérie	3,4	4,2	3,9	4,20	3,74	3,63	4,14	4,01	3,92	4,15	4,29	4,44	4,79
Pour mémoire	3,6	4,3	4,6	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0
PIB nominal (en milliards de FCFA)	61 153,8	71 902,5	72 212,0	76 826,9	77 387,3	79 884,2	85 806,0	84 075,1	82 237,2	87 743,4	92 186,7	98 080,1	104 185,3
Population (en millions d'habitants)	63,1	65,0	66,9	68,8	70,5	70,9	73,0	73,0	73,0	75,2	77,4	79,7	82,1
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	1748,0	1778,3	1 780,9	1 840,8	1 891,5	1 940,0	2 124,0	2 044,2	1 964,6	2 093,2	2 129,8	2 199,1	2 268,2